

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 Mme JUDY GOLD, commissaire
 M. LOUIS DÉRIGER, commissaire

CONSULTATION PUBLIQUE

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 19 janvier 2005, 19 h
Centre d'éducation des adultes
2515, rue Delisle
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 19 JANVIER 2005

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 19 JANVIER 2005 1

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

LA PRÉSIDENTE: 1

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION PAR LA VILLE DE MONTRÉAL 5

REPRISE DE LA SÉANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS 17

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme LOUISE ROY, présidente :

5 Bonsoir, Mesdames, Messieurs. Bienvenue à cette séance de consultation publique organisée par l'Office de consultation publique de Montréal. Comme vous le savez, cette séance de consultation porte sur le projet de politique de développement culturel de la Ville de Montréal, un projet de politique qui est très important puisque les élus reconnaissent que la culture est au cœur de l'avenir de Montréal.

10 Mon nom est Louise Roy, je suis commissaire à temps partiel à l'Office de consultation de Montréal et le président de l'Office m'a confié la présidence de cette commission. Je suis accompagnée ce soir par deux membres de la commission : à ma droite, madame Judy Gold et à ma gauche, monsieur Louis Dériger.

15 Je vais vous présenter dans un moment les gens qui vont nous accompagner dans cette démarche de consultation mais, d'abord, je désire souligner la présence ce soir parmi nous de madame Francine Sénécal qui est vice-présidente du comité exécutif et responsable de la culture et du patrimoine à la Ville de Montréal. Alors, par sa présence ce soir, madame Sénécal indique l'importance qu'elle accorde à cette consultation publique sur le projet de politique et il me fait plaisir de lui céder immédiatement la parole.

Mme FRANCINE SÉNÉCAL :

25 Merci beaucoup. Merci, Madame la présidente, merci de me permettre de dire quelques mots. Alors, Mesdames et Messieurs, c'est avec grand plaisir évidemment que je m'adresse à vous ce soir pour ce coup d'envoi du processus de consultation portant sur la Proposition de politique sur le développement culturel présenté par la Ville de Montréal.

30 Comme vous le savez, bien sûr, c'est au Sommet de Montréal en 2002 qu'un consensus solide s'est formé autour de la priorité de doter Montréal d'une politique culturelle et ce fut un engagement clair et formel pris par le maire Gérald Tremblay d'aller de l'avant avec cette orientation de nous donner ensemble une politique culturelle pour Montréal.

35 Alors, notre administration a donc confié à un groupe de travail dirigé par monsieur Raymond Bachand le mandat de définir le cadre, les principes directeurs et l'énoncé de ce que devait être une éventuelle politique culturelle pour Montréal. Je salue le travail qui a été réalisé par monsieur Raymond Bachand et par tous les membres de ce comité aviseur qui ont mis la table de façon exceptionnelle pour la préparation de cette politique culturelle.

40 Pendant les travaux du groupe-conseil et depuis le dépôt du rapport Bachand en juin 2003, de nombreuses démarches visant à associer le plus grand nombre possible d'intervenants ont été effectuées. Des consultations à l'interne des services de la Ville ont été menées que ce soit avec des représentants des arrondissements, des représentants des services corporatifs ou d'autres groupes associés à la Ville comme le Conseil des arts ou le Conseil du patrimoine de Montréal,

45 tous ces partenaires ont été mis à contribution pour présenter et préparer ce projet de politique culturelle.

50 Des organismes externes ont été mis aussi à contribution et ont joué un rôle très important et évidemment je veux saluer le travail de Culture Montréal qui a mené ses propres discussions, consultations et a aussi évidemment participé avec les équipes de la Ville à définir ce projet de politique.

55 Alors, c'est donc le résultat de toutes ces démarches qui est inclus dans la proposition qui vous est présentée ce soir et qui a été rendue publique en novembre dernier. Nous avons voulu que cette politique soit le reflet autant des éléments fondamentaux de la mission culturelle d'une municipalité comme l'accessibilité à la culture et la qualité du cadre de vie que les éléments qui réfèrent au soutien aux arts et à la culture et les grands projets portés par une ville, Montréal, qui est déjà une métropole culturelle même si de temps en temps certains en doutent.

60 Nous souhaitons également que cette politique fasse l'objet de la plus grande diffusion possible et qu'elle devienne un document de référence non seulement par la Ville pour la Ville, mais également pour l'ensemble des milieux qui façonnent le développement de Montréal. Or, ce document est maintenant entre les mains des commissaires désignés par l'Office de consultation publique de Montréal, et je vous remercie du temps que vous allez consacrer à discuter de cette politique. C'est donc dire que c'est dorénavant aux citoyens, aux organismes, 65 aux associations qui font la culture, qui la consomment, qui s'y intéressent et qui sont conscients de son importance tant pour l'épanouissement de chacun que pour le développement de Montréal. Alors, on arrive à l'étape d'appropriation de ce document.

70 Je ne doute pas que celui-ci, à la fin de ce processus à la fois d'information, de discussion, de consultation, sera certainement encore une fois et à nouveau enrichi et amélioré. Et c'est donc au terme de toute cette démarche, au printemps prochain, que j'aurai le plaisir de présenter la politique finale au conseil municipal, la version finale de la politique culturelle qui sera donc présentée au printemps au conseil municipal.

75 Alors, je profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles de la fonction publique, les membres et l'équipe du service de la culture qui ont travaillé de façon très intensive à la préparation de ce projet de politique et aussi aux partenaires, les membres de la société civile qui depuis plusieurs mois ont participé à la démarche de consultation et de réflexion qui nous permet aujourd'hui d'être ici et qui permet à l'Office de consultation de lancer ce processus de discussion 80 et de consultation.

85 Alors, je remercie à nouveau toutes les personnes qui ont été associées à la préparation de ce projet. De façon toute particulière, les membres de l'équipe du service de développement culturel, madame Rachel Laperrière, directrice générale adjointe, Jean-Robert Choquet, qui ont passé beaucoup de temps à discuter, avec moi aussi, de ce projet de politique ; nous avons eu des discussions très intéressantes, très animées sur nos conceptions du rôle de la culture dans le développement de Montréal et nous avons rapidement fait consensus sur le rôle fondamental que joue la culture pour le développement de Montréal.

90 Alors, je vous souhaite bonne consultation. Je remercie Jean-François Viau, l'Office de
consultation de participer à ce processus, d'être un partenaire dans cette ultime étape et donc,
bonne discussion, bonne réflexion. J'ai hâte de vous entendre sur les recommandations, les
souhaits que vous allez formuler pour parfaire ce projet de politique. Et on va se souhaiter de
pouvoir adopter cette politique au printemps le plus rapidement possible. Merci.

95

Mme LOUISE ROY, présidente :

 Merci beaucoup, Madame Sénécal, d'avoir pris le temps d'être avec nous ce soir et soyez
assurée de toute notre collaboration.

100

 Alors, je vais vous présenter si vous le voulez bien maintenant les gens qui vont nous
accompagner dans cette démarche de consultation. Alors, justement nos analystes s'installent à
la table. Donc, madame Renée Lescop qui est à l'extrême droite et madame Stéphanie Espach,
qui sont donc nos deux analystes ; il y a aussi monsieur Henri Goulet et monsieur Jean Lafontant
qui sont dans la salle ce soir et qui vont donc nous accompagner dans cette démarche.

105

 Before proceeding any further, let me assure those who are more at ease in the english
language that if you want to, you can ask question in english and you will be answered in english
as well.

110

 La soirée se déroulera essentiellement en français mais, comme je viens de le dire, les
gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent s'adresser à la commission en anglais.

115

 À la table d'accueil, permettez-moi aussi de vous présenter monsieur Luc Doré qui est
avec nous ce soir et qui est là pour accueillir les gens, vous informer, vous donner toute
l'information disponible; il est membre de l'équipe de la commission. J'en profite aussi pour
souligner la présence du président de l'Office de consultation publique de Montréal, monsieur
Jean-François Viau, qui est là et du secrétaire général, monsieur Alain Cardinal.

120

 Alors, voilà. Pour présenter le projet de politique et répondre aux questions du public et de
la commission, nous avons avec nous ce soir monsieur Jean-Robert Choquet qui est directeur,
développement culturel et bibliothèque; il aura l'occasion tout à l'heure de nous présenter les gens
qui l'accompagnent juste avant de faire la présentation du projet de politique de la Ville de
Montréal.

125

 Je vous signale que toutes les séances sont enregistrées et que les transcriptions écrites
de tout ce qui est dit seront disponibles sur le site internet de l'Office et dans les centres de
consultation environ une semaine, mais souvent quelques jours après la séance. Alors,

130 monsieur Richard Bergeron qui est à la table, il assure la sonorisation et madame Louise Philibert est responsable des transcriptions. Bonsoir.

Peut-être deux mots sur les étapes de cette consultation qui est un peu particulière et qui est porteuse d'innovation à l'Office de consultation de Montréal.

135 Donc, notre consultation va se dérouler en trois étapes. Ce soir, la séance de ce soir est la première séance d'une série de quatre - les trois autres auront lieu les 24, 25 et 26 janvier - et ces séances sont réservées à l'information des citoyens. Le calendrier est à l'arrière de la salle, donc, si certains d'entre vous êtes intéressés à savoir où est-ce que la commission va se déplacer, vous pouvez en faire la demande à monsieur Doré.

140 Une fois que cette première étape dédiée à l'information des citoyens et à la réponse aux questions sera complétée, la commission tiendra des ateliers thématiques. On a souhaité faire des ateliers thématiques sur la politique de développement culturel de la Ville de Montréal, le projet de politique, parce que évidemment, cette politique inclut, elle englobe plusieurs secteurs, elle est porteuse de plusieurs objectifs, et il y a un élément qui a été identifié comme extrêmement

145 important et central aussi pour la réalisation des objectifs par la suite et c'est celui de la coopération entre les acteurs.

Donc, on a jugé qu'il était important de tenir des ateliers thématiques sur ce thème de la coopération entre les acteurs puisqu'il est clé dans la réalisation des objectifs de la politique et permettre à cette occasion-là aux différents acteurs du milieu d'entrer en échange et en interaction

150 directe à l'occasion des ateliers thématiques.

Alors, ces ateliers-là se tiendront en fait sur trois demi-journées, les 31 janvier, 1^{er} février et 2 février - encore une fois, le calendrier est disponible à l'arrière de la salle -

155 Les ateliers ont pour objectif de permettre d'enrichir la réflexion sur le thème de la coopération des acteurs avant la période d'audition des mémoires. Alors donc, ça donnera aux gens qui veulent exprimer leur opinion sur le projet de politique culturelle la possibilité de participer à ces échanges d'une part et d'autre part effectivement, d'enrichir leur réflexion sur la question de la coopération, qui est centrale comme je vous le disais tout à l'heure.

160 La troisième partie de l'audience quant à elle sera consacrée à l'audition des mémoires. Il y a déjà deux dates qui ont été retenues, les dates du 21 et 22 février à cette fin. Puis je vous expliquerai plus tard dans le cours de la soirée comment vous faites si vous avez l'intention d'indiquer que vous voulez présenter votre point de vue.

165 Le déroulement de ce soir. Dans quelques instants, les représentants du service municipal vous présenteront le projet de politique. Nous allons prendre par la suite une courte pause au cours de laquelle les gens qui désirent poser des questions pourront s'inscrire au registre à la table d'accueil à l'arrière de la salle auprès de monsieur Doré. Au retour de la pause, j'inviterai ces personnes à prendre place ici, à la table devant nous, selon l'ordre d'inscription et vous aurez

170 l'occasion à ce moment-là de poser vos questions. Je vous

175 demanderai de poser deux questions à la fois, aller chercher vos réponses, réduire peut-être le temps de préambule à l'essentiel des introductions nécessaires à ce qu'on comprenne bien la question puisque les commentaires, les échanges et les points de vue, vous pourrez les exprimer soit à l'occasion des ateliers thématiques ou de façon plus spécifique à l'occasion de la troisième phase de cette consultation publique dédiée à l'audition des mémoires.

180 Alors, voilà. Donc, ce soir, on est ici pour vous accompagner dans cette démarche de consultation et vous dire aussi qu'on aimerait que vous vous sentiez très à l'aise pour poser ces questions. C'est une procédure qui ne se veut pas trop formelle même si elle a des règles de base qui ont pour objectif d'assurer un bon fonctionnement. Le registre pour les inscriptions est ouvert jusqu'à la fin de la séance, donc, une fois que vous aurez posé vos deux questions, si vous en avez encore, vous pouvez vous réinscrire auprès de monsieur Doré et vous reviendrez à la table toujours selon l'ordre d'inscription.

185 Les questions sont toujours adressées à la présidente dans le but finalement de canaliser les échanges et non pas de faire en sorte qu'il y ait un débat qui se passe entre les gens de la Ville et les gens de la salle puisqu'on en est à une phase d'information du publique. Alors, vous m'adressez les questions et je m'assure que vous ayez une réponse à votre question, c'est mon rôle le plus important. Si la réponse ne peut pas être donnée ce soir, elle peut être donnée un peu plus tard : elle vous est acheminée et elle est inscrite sur le site internet de l'Office. Toutes les réponses sont publiques, elles font partie du dossier de documentation qui est accessible à tous.

190
195 Alors, voilà. Si vous voulez, je vais tout de suite céder la parole à monsieur Choquet qui va nous présenter son équipe et nous faire la présentation du Projet de politique de développement culturel de la Ville de Montréal.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

200 Merci. Madame la présidente, bonsoir. Je voudrais tout d'abord vous présenter mes collègues à la table ainsi que mes autres collègues qui nous accompagnent et qui sont en mesure de répondre aux questions du public. À ma droite, ma collègue directrice associée aux bibliothèques, madame Louise Guillemette Labory et, un peu plus à droite, mon collègue Paul Langlois, chef de division à l'action culturelle et au partenariat à l'intérieur de notre service.

205 Dans la salle, tout d'abord notre patronne, la directrice générale adjointe du service du développement culturel et qualité du milieu de vie qui est présente ce soir, madame Rachel Laperrière. Nos autres collègues - j'ai noté leurs noms pour ne pas en oublier - Luc Jodoin qui est le responsable de l'équipe de planification et du développement du réseau des bibliothèques ; monsieur Yves Dumas qui est chef de division, responsable principalement des équipements culturels ; madame Marie-Christine Larocque qui est commissaire aux politiques et aux programmes ; monsieur Denis Racine qui est commissaire au patrimoine et à la

muséologie ; madame Suzanne Dubuc qui est agente de développement culturel dans l'équipe des loisirs et de la pratique culturelle et également ma collègue Line Raymond qui nous accompagne dans le processus de consultation.

215 De l'arrondissement du sud-ouest qui nous accueille ce soir, monsieur Richard Adam qui est chef de division à la culture et aux bibliothèques ainsi que sa collègue, qu'il m'a présentée tantôt mais dont j'oublie le nom, mais qui est responsable des événements culturels du printemps dans l'arrondissement du sud-ouest - j'ai au moins passé ce message-là à défaut de l'avoir nommée.

220 Est-ce qu'il y a des gens que j'aurais omis de présenter dans l'équipe de la Ville ? Je pense que ça fait le tour.

225 En ce qui concerne la présentation, en fait on va vous présenter la petite présentation qu'on a faite à l'occasion du lancement public de la politique en novembre, ce n'est pas très long et ça permettra par la suite de garder le maximum de temps pour répondre aux questions.

230 Alors, tout d'abord un petit retour en arrière pour nous situer dans ce processus-là. 2002, en juin 2002, la Ville organise, le maire Tremblay organise un sommet et de se donner une politique culturelle est identifié comme un consensus, comme une priorité du Sommet de Montréal. En 2003, comme madame Sénécal le mentionnait tantôt, on a confié à Raymond Bachand le soin de présider un groupe-conseil et donc, en juin 2003, monsieur Bachand dépose le rapport du groupe-conseil qui présente un énoncé de politique. En 2004 au cours des dernières semaines, nous avons présenté le projet de politique qui fait suite à l'énoncé préparé par le groupe Bachand et notre ambition pour 2005, c'est qu'au terme de la consultation publique, de présenter pour adoption au conseil municipal un projet définitif de politique culturelle. Ça vous situe un petit peu dans le temps.

240 Ce qu'on dit essentiellement, le message principal de Montréal, métropole culturelle, c'est que la culture est déjà au cœur de l'identité, de l'histoire et de la cohésion sociale de Montréal. Par cette politique, Montréal affirme aussi que la culture est un moteur essentiel de son développement, de son dynamisme économique et de sa propriété future. Donc, un élément stratégique pour l'avenir.

245 Ce qu'on dit également, c'est que Montréal, métropole culturelle, c'est à la fois déjà une réalité et toujours un projet. Pourquoi on prétend que c'est déjà une réalité ? D'abord à cause de la diversité et de l'ouverture de sa population, également à cause évidemment du rayonnement de ses créateurs, de ses artistes et de ses entrepreneurs culturels. Également parce que Montréal, et ce n'est pas toujours le cas dans toutes les villes, est à la fois un centre majeur, à la fois en formation, en création, en production, en diffusion et en conservation. Il y a des villes qui sont spécialisées davantage en diffusion, d'autres en production ; Montréal dans beaucoup d'aspects des arts et de la culture regroupe l'ensemble de la chaîne à partir de la formation au départ jusqu'à la conservation, donc aux musées avec tout ce qui va entre les deux,

250

donc, évidemment la création, la production, la diffusion.

255 Et on pense également que Montréal est déjà une métropole culturelle parce que l'offre culturelle est extrêmement diversifiée.

260 Par ailleurs, il y a un certain nombre de difficultés que Montréal rencontre, qu'on connaît, qu'on identifie et qu'on doit corriger pour être vraiment digne de ce titre de métropole culturelle. La première, c'est l'exclusion causée par la faible scolarisation de nombreux citoyens et l'intégration insuffisante des communautés ethnoculturelles.

265 On note également une absence de vision intégrée du développement. Ça, c'est des termes de jargon, mais ce qu'on veut dire tout simplement, c'est que chacun des gouvernements et la Ville et les autres partenaires travaillent insuffisamment ensemble. On ne peut pas penser sérieusement développer une métropole culturelle si l'ensemble des acteurs, particulièrement les acteurs publics, ne se donnent pas une vision commune de ce développement-là.

270 Et malgré les efforts importants qui sont faits, on ne peut pas ne pas noter qu'il existe encore dans beaucoup de secteurs un sous-financement important des arts et de la culture.

275 La politique qui vous est présentée est construite autour de cinq axes. Tout d'abord l'accessibilité à la culture pour tous les citoyens qui est le cœur de la mission municipale en matière de culture. S'il y a une seule chose que la Ville doit faire, c'est d'abord celle-là : s'assurer que les citoyens ont accès le mieux possible à la culture peu importe où ils sont situés sur le territoire.

280 La deuxième dimension, c'est ce qu'on appelle la qualité culturelle du cadre de vie, c'est-à-dire dans l'ensemble des éléments d'aménagement urbain au sens large il y a un certain nombre d'éléments qui sont davantage culturel. Donc, ça concerne également l'ensemble des citoyens. La qualité culturelle du cadre de vie, c'est dans ce sens-là un axe majeur de cette politique.

285 Par la suite évidemment, le soutien à ceux qui font la culture, c'est-à-dire aux artistes, aux créateurs, aux entrepreneurs, aux producteurs et soutien, ça ne veut pas nécessairement dire seulement soutien financier, ça veut dire une complexité de plusieurs ordres. On va en reparler tantôt.

290 Quatrième axe, c'est le rayonnement de Montréal, pas seulement le rayonnement international, le rayonnement autant à l'intérieur du Québec qu'à l'intérieur du Canada, de l'Amérique du Nord et du monde.

Et le cinquième axe, qui touche chacun des quatre axes précédents, c'est la coopération des acteurs, c'est-à-dire comment on s'assure qu'un projet comme Montréal, métropole culturelle n'est pas un projet seulement de la Ville, mais un projet de l'ensemble des gens du milieu, des

295 citoyens, de ceux qui font la culture, et qu'il est soutenu de la meilleure façon possible par l'ensemble des intervenants publics.

On va commencer par la présentation du premier axe : l'accessibilité à la culture pour tous les citoyens. L'élément clé, l'élément majeur, principal de cette accessibilité, c'est d'abord le réseau des bibliothèques de la Ville ; ce n'est pas le seul, mais c'est une porte d'entrée majeure dans chacun des quartiers, dans chacun des arrondissements.

300 Qu'est-ce que c'est ce réseau-là ? C'est d'abord 56 bibliothèques sur l'ensemble du territoire actuel de la Ville ; c'est également 700 000 abonnés, c'est beaucoup beaucoup de Montréalais, hommes, femmes et enfants qui ont en leur possession une carte de membre d'une bibliothèque de la Ville, c'est 40% de la population ; c'est 12 millions de prêts, annuellement

305 évidemment, et c'est de multiples services incluant l'accès gratuit à la cyberculture.

Il y a des gens pour qui tout ça est évident, mais il y en a d'autres qui vont moins souvent à la bibliothèque et qui se souviennent un peu qu'ils y sont allés quand ils étaient petits et qui y retournent vingt ans ou trente ans plus tard, puis qui se rendent compte que c'est un peu comme quand on achetait une bouteille d'alcool il y a trente ans ou quarante ans au comptoir et on se rend compte que maintenant, on peut se servir soi-même. Les bibliothèques, ça a beaucoup beaucoup changé par rapport au moment où on demandait un livre à la madame. Maintenant, c'est pas mal différent. Moi j'ai eu à expliquer beaucoup au cours des derniers mois à un certain

310 nombre de personnes qu'ils auraient intérêt à aller faire un tour dans nos bibliothèques.

Alors, en matière de bibliothèques qui est un élément majeur, la Ville s'engage à mettre de l'avant un plan de rattrapage et une mise à niveau de ses bibliothèques en vue d'atteindre rapidement la moyenne des dix plus grandes villes canadiennes. Évidemment la présentation qu'on vous fait est extrêmement synthétique, le diagnostic général qu'on pose, parce que le diagnostic pointu va être rendu public au cours des prochaines semaines, c'est qu'on possède à l'intérieur du territoire de la ville certaines des meilleures bibliothèques au Canada et certaines qui sont les plus mal ou sous-équipées. Ce qui ne veut pas dire que ce ne sont pas des bibliothèques intéressantes quand même et que le personnel ne donne pas comme on dit en langage de sport

320 *son 110.*

Cela dit, pour des raisons souvent de manque d'espace, de collections insuffisantes, de personnel insuffisant, les citoyens qui sont membres d'une bibliothèque ne sont pas suffisamment servis, n'ont pas tous les services auxquels ils sont en droit de s'attendre et le premier engagement de cette politique-là, c'est de prendre acte de cette situation et de voir à la corriger au cours des prochaines années.

330

En ce sens, l'année 2005, cette année, année où Montréal a été désignée capitale mondiale du livre par l'Unesco et également l'année de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque nationale du Québec, constituera l'an 1 de ce plan de mise à niveau du réseau des bibliothèques publiques de Montréal.

335

Au moment de l'annonce par le gouvernement du Québec du projet de la grande bibliothèque, il y a un certain nombre de craintes qui ont été manifestées et qui continuent à se

340 manifester autour du fait qu'il y avait un risque que la grande bibliothèque soit un grand bateau,
mais que les autres petits bateaux qui sont autour en pâtissent, que tout l'argent aille à la grande
bibliothèque. L'engagement qui est pris dans cette politique, c'est que la grande bibliothèque, la
bibliothèque nationale qui va être inaugurée cette année, c'est le début de quelque chose et non la
345 fin de quelque chose. C'est un projet magnifique, mais on va s'assurer au cours des prochaines
années que les bibliothèques de quartier ne sont pas oubliées et qu'on procède à cette
consolidation, à cette mise à niveau dont on parlait tantôt.

Toujours sous le thème 1 dans l'accessibilité à la culture pour tous les citoyens, on parle
également de faciliter l'accès à la culture par un certain nombre de moyens. Par des projets
350 culturels arrondissement-école, ce qui veut dire d'abord un rapprochement entre la Ville de
Montréal et ses commissions scolaires pour développer des ententes-cadres qui permettent par la
suite aux arrondissements de travailler avec les écoles de leur territoire pour développer des
projets culturels au profit des jeunes dans chacun des quartiers.

355 Par la mise en place d'un volet culturel dans le programme de revitalisation urbaine
intégrée, ce programme de revitalisation urbaine intégrée est un programme qui est extrêmement
intéressant, extrêmement stimulant, qui est déjà en action avec l'aide du gouvernement du Québec
dans un certain nombre de quartiers de Montréal, cinq (5) actuellement. Ces projets-là vont se
développer au cours des prochaines années et il est apparu qu'il était extrêmement souhaitable
360 qu'un volet culturel soit plus systématiquement maintenant inclus dans ce programme-là et c'est
l'engagement qui est pris à l'occasion du lancement de cette politique.

Poursuite de l'action culturelle dans les lieux de diffusions, en loisir culturel et en pratique
artistique amateur. Ces actions culturelles dans les lieux de diffusion, en loisir et en pratique
365 artistique amateur, ce sont des responsabilités qui sont essentiellement liées sous la responsabilité
des arrondissements. Cette action culturelle va être poursuivie et développée au cours des
prochaines années dans un contexte à la fois d'autonomie des arrondissements et de travail en
réseau.

370 Un partenariat avec les musées montréalais. Il y a déjà des liens avec les musées
montréalais, mais avec la Société des musées montréalais qui nous a tendu la main, l'engagement
qui est pris là-dedans, c'est d'enrichir ce partenariat, de le développer au profit des citoyens, de
développer un certain nombre d'actions concrètes qui vont permettre une accessibilité plus grande
à l'ensemble des musées dans le réseau montréalais.

375 Et finalement, un appui au Réseau Patrimoine Montréal. Comme vous le savez, la Ville de
Montréal est en consultation également sur une politique du patrimoine. Donc, on a convenu de
ne pas reprendre dans la Politique culturelle l'ensemble des engagements qui sont inclus

380 dans la Politique du patrimoine à l'exception d'un, qui pour nous est majeur. C'est les enjeux qui sont liés à la diffusion, une meilleure connaissance, une meilleure appropriation par les citoyens des enjeux patrimoniaux, et quand on parle de patrimoine, on pense non seulement à la protection des immeubles anciens, mais également à des éléments qui sont liés à du patrimoine intangible autant que du patrimoine tangible.

385 Le Réseau Patrimoine Montréal, c'est une initiative qui est en progrès actuellement, qui est en développement, et qui vise à faciliter par toutes les associations, les organismes, les sociétés d'histoire dans les quartiers notamment, etc., une meilleure connaissance par les citoyens de l'ensemble de leur histoire, de leur patrimoine, pas seulement comme je disais tantôt du point de vue des immeubles, mais également sur l'ensemble des éléments du patrimoine intangible.

390 - Évidemment comme vous voyez, on fait une présentation qui est très succincte et la période de questions sert évidemment à compléter tout ça -.

395 Le deuxième axe : la qualité culturelle du cadre de vie. Notre objectif, c'est d'orchestrer le travail des arrondissements et des services corporatifs dans leurs interventions sur le territoire. On pense à cinq (5) éléments principaux : la qualité de l'aménagement, un plan d'intervention en arts publics, l'intégration du design et la mise en valeur des pôles culturels et la signalisation harmonisée et adéquate.

400 Rapidement ce à quoi on pense, premièrement en ce qui concerne l'aménagement, c'est une responsabilité une fois les plans d'urbanisme d'arrondissement adoptés qui relèvent des arrondissements, on souhaite quand même qu'il se développe des initiatives qui permettent une amélioration de l'aménagement dans chacun des arrondissements de Montréal et donc, on peut imaginer des projets qui favorisent soit avec des incitatifs monétaires ou autrement, une amélioration de la qualité de l'aménagement dans chacun des quartiers.

405 En art public, l'ex Ville de Montréal avait déjà un plan d'intervention en art public. Ce plan-là serait revu, enrichi et approfondi pour favoriser un développement de l'art public à Montréal.

410 L'intégration du design, la Ville est déjà connue pour un projet qui s'appelle Commerce Design Montréal et une étape qui est souhaitable pour l'avenir, c'est que la Ville s'applique à son propre fonctionnement des obligations si on peut dire qu'on a travaillé en terme d'incitatif auprès des commerces. On peut penser à toute une série d'éléments de design urbain dont on a vu par exemple la qualité dans le cas du développement du quartier international et qu'on pourrait imaginer dans le cadre de l'aménagement des parcs, l'aménagement des places publiques, des rues, la signalisation, etc.

415 La mise en valeur des pôles culturels, c'est quelque chose qui se discute depuis très longtemps. Il y a déjà une étude qui est en cours actuellement sur l'identification, c'est-à-dire une sorte de typologie des pôles culturels et par la suite, une fois que les résultats de cette étude-là

420 vont être rendus public, on pourra penser dans le cadre des budgets des prochaines années à une mise en valeur progressive de chacun de ces pôles.

425 Signalisation harmonisée et adéquate, certains vont trouver que ça fait bien longtemps que ç'aurait dû être fait, il y a déjà des choses qui ont commencé à se faire là-dessus. On pense que particulièrement dans le cas du développement du quartier des spectacles, il y a des choses de façon plus concrète qui vont pouvoir être faites en matière de signalisation et à partir de cette réflexion qu'on pourra disséminer en collaboration avec les arrondissements dans chacun des quartiers en lien avec la mise en valeur des pôles culturels.

430 Notre troisième axe, c'est le soutien aux arts et à la culture. Évidemment quand on parle de soutien aux arts et à la culture, on pense d'abord au mandat et aux responsabilités du Conseil des arts de Montréal.

435 Alors, dans un premier temps, il y a au moins une chose en politique culturelle qui est déjà faite, c'est que le budget a été augmenté à 10 millions de dollars en 2005 puisqu'au moment de la présentation le 11 novembre dernier, le budget de 2005 de la Ville n'était pas encore public. Donc, il est important de noter que depuis 2002, l'administration de Montréal a fait passer le budget du Conseil des arts de 8.6 millions à 10 millions, ce qui est une augmentation de 16%, bien au-delà de l'indice des prix à la consommation, et cette augmentation a été confirmée dans le budget.

440 Pour les prochaines années, il y a un engagement de poursuivre l'effort en tenant compte du cadre fiscal actuel de la Ville compte tenu des discussions qui se font actuellement avec les gouvernements, mais la Ville s'engage déjà à ce que la somme de 10 millions soit augmentée au cours des prochaines années. Budget après budget selon la situation financière de la Ville et son cadre fiscal, l'administration décidera au fur et à mesure de l'effort qui est possible année après année.

445 On veut également confirmer l'autonomie juridique du Conseil des arts de Montréal dans le même esprit que ce qui se fait au niveau du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada. Actuellement, compte tenu des bouleversements de la nouvelle ville et tout ça, cette autonomie juridique n'a pas encore été confirmée et la Politique culturelle confirme que c'est quelque chose qui va se faire au cours des prochains mois.

450 Finalement, instituer un mécanisme permanent de coopération entre les milieux culturels et les instances de la Ville. Cet élément est important. Ce n'est pas un simple comité. Confirmer l'autonomie juridique de la ville, ça veut dire respecter ce qu'on appelle en anglais le *arm lenght*, c'est-à-dire la distance nécessaire pour que le Conseil ait toute la marge qu'il lui faut sans intervention politique pour attribuer les subventions aux artistes ou aux compagnies, mais, en contrepartie, on considère important de s'assurer que le Conseil n'est pas seul dans sa tour d'ivoire, qu'il travaille continuellement avec les arrondissements, avec le service et avec les milieux culturels, pour s'assurer que la main droite et la main gauche vont bien dans la même

460 direction.

Deuxième élément du soutien aux arts et à la culture qu'on considère extrêmement important, c'est qu'actuellement, il n'existe pas de contribution financière de la Communauté métropolitaine de Montréal aux grandes institutions culturelles et aux festivals. Ces institutions et ces festivals sont subventionnés par la Ville et par les gouvernements, mais l'ensemble de la région qui bénéficie également de la présence de ces institutions ne contribue pas. Pourtant la CMM contribue actuellement à ce qu'on appelle les institutions scientifiques, les muséums nature Montréal, c'est-à-dire le Jardin botanique, le Biodôme, le Planétarium, l'Insectarium, mais il ne contribue pas.

470 Donc, l'objectif de la Ville, c'est d'obtenir cette contribution financière à la fois en vue de développer une nouvelle approche de financement des grandes institutions culturelles métropolitaines, on pense évidemment à l'orchestre, à l'opéra, etc., et également en vue de convenir avec les principaux partenaires d'un plan de financement à long terme des grands festivals qui débordent évidemment en terme d'importance les frontières ou les limites géographiques de l'Île de Montréal, qui essaient dans toute la région et même au niveau international.

Maintenant, toujours en matière de soutien aux arts et à la culture : les équipements culturels. On veut poursuivre d'abord les travaux du forum des équipements culturels qui est issu du contrat de ville. C'est une grande victoire au moment de la discussion, des négociations du contrat de ville d'avoir obtenu la création d'un forum des équipements culturels qui est un lieu où se discute entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville la planification des principaux équipements culturels et de leur financement.

485 On veut se donner un plan de développement des ateliers d'artistes et des ateliers-résidences. Avec les événements qui se sont passés au cours des derniers mois, c'est une nécessité qui, je pense, saute aux yeux et sur lequel on travaille déjà.

490 En ce qui concerne les équipements de la Ville elle-même, les deux priorités sont la Place des festivals et le Planétarium. Comme la Politique a été présentée en novembre, vous savez que depuis ce temps dans le cas du Planétarium, la Ville a confirmé qu'elle va aller de l'avant depuis quelques semaines et que d'ici quelques années, un nouveau Planétarium va être aménagé sur le territoire du Parc olympique tout près du Biodôme. Dans le cas de la Place des festivals, les décisions sont encore à venir.

500 Et en ce qui concerne les équipements qu'on appelle les équipements nationaux, donc, qui relèvent essentiellement des gouvernements, la Ville fait une priorité de la salle de l'OSM et des conservatoires dans le Quartier des spectacles à proximité de la Place des Arts. Là-dessus aussi évidemment l'actualité continue à bouger, on va voir au cours des prochaines semaines, on suit la situation de très près sur la question de la Place des Arts et des immeubles éventuels

qui la jouxteraient.

505 En ce qui concerne les industries culturelles. Quand on parle d'industries culturelles, on parle du disque, du spectacle, de la télévision, du cinéma et des métiers d'arts, deux priorités, ce qui ne veut pas dire que les autres ne sont pas là, mais pour les fins de la présentation, on insiste particulièrement sur l'importance de tracer avec les partenaires du Grand Montréal un plan de développement de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel. Un forum a eu lieu à la fin de novembre dernier qui a donné d'excellents résultats et d'ici le début du printemps, on devrait

510 entendre parler des suites de cette priorité-là. Et évidemment faire de la réalisation du Quartier des spectacles une priorité stratégique, Quartier des spectacles dont l'initiative relève de l'ADISQ et qui par la suite avec l'appui de la Ville s'est transformée en partenariat du Quartier des spectacles pour s'assurer que l'ensemble des intervenants culturels, économiques, sociaux et communautaires sont dans le même bateau et développent un quartier qui est bien intégré et non

515 pas qui est en petits morceaux, comme c'est malheureusement le cas trop souvent maintenant.

Le soutien aux arts et à la culture, ça passe également par l'innovation, la relève et l'émergence, d'autant plus que ce sont des caractéristiques spécifiques de Montréal comme métropole culturelle. Deux points principaux : appuyer les initiatives qui démarquent Montréal par

520 le risque artistique et le caractère innovateur de sa production et contribuer à la création des conditions favorables à l'essor de la cyberculture. Ce sont évidemment les deux aspects, surtout le deuxième, qui sont en réflexion encore, en développement, et sur lesquels on compte particulièrement sur la consultation pour enrichir... On a identifié un certain nombre de pistes dans le document, mais cette réflexion-là va devoir se poursuivre et s'approfondir au cours des

525 prochains mois.

Le quatrième axe porte sur le rayonnement de Montréal. Un premier élément qu'on a intitulé *Favoriser le dialogue des cultures*. Ce dialogue des cultures passe d'abord par une politique linguistique pour la Ville. Le choix qui a été fait, c'est d'aborder la question linguistique

530 pas parce qu'actuellement il y a des tensions particulières, mais parce que la question de la langue française à Montréal est une question qui est centrale pas seulement en terme politique mais également en terme culturel.

Montréal est ce qu'elle est comme métropole culturelle notamment à cause de sa situation particulière en Amérique du Nord, de ville-métropole d'une société minoritaire qui est en même

535 temps une ville extrêmement créative. Montréal doit se donner depuis plusieurs années une politique linguistique, la situation particulière que la Ville a vécu depuis deux ans a repoussé cette priorité, le contexte n'était pas nécessairement plus serein pour faire ce genre de discussion, mais très probablement qu'en 2006, la Ville pourra se donner une politique linguistique qui existe déjà de facto, mais qui sera davantage codifiée pour que tout le monde sache exactement de quoi il en

540 retourne.

Toujours dans le dialogue des cultures, on parle également d'une approche plus

englobante des relations interculturelles fondées sur l'inclusion. Ce n'est pas que des mots, il y a des réalités en dessous de ça, et c'est une réalité qu'on a commencé à fouiller dans le document qui vous a été présenté et sur lequel on insiste de façon particulière pour que la consultation dans laquelle on s'engage ce soir puisse permettre encore là, comme tantôt, d'enrichir cette réflexion qui, on est les premiers à le reconnaître, est embryonnaire.

Ceci dit, l'intention est là et on souhaite beaucoup qu'au cours des prochaines semaines et par la suite, que cette réflexion puisse se poursuivre et se traduire par des gestes concrets.

Le rayonnement de Montréal, ça passe aussi par une contribution à combler le déficit d'accueil des productions venues d'ailleurs. Comme certains d'entre vous le savez sûrement, Montréal est une ville qui exporte beaucoup sa production artistique à l'étranger, bénéficie beaucoup de l'ouverture des sociétés, la société européenne notamment, mais également en Asie et en Australie, et souvent la réciproque n'est pas là : on accueille moins de productions étrangères qu'on envoie des productions à l'étranger. Ce qui fait que nos propres productions sont... premièrement, les Montréalais n'ont pas accès autant qu'on pourrait le souhaiter à tout ce qui se fait de mieux à l'étranger, sauf par certains festivals qui eux-mêmes souvent, festivals disciplinaires qui sont en difficulté, mais également ça finit par créer une sorte de blocage qui peut à terme empêcher une bonne circulation de nos productions, que ce soit en danse, en théâtre, en théâtre pour enfant, etc. etc., en musique, à l'étranger.

La Ville de Montréal n'a pas les moyens de régler ce problème-là, elle n'a pas les moyens financiers, mais c'est un élément sur lequel on veut faire partie de la solution. Il y a des éléments ou des aspects auxquels on peut contribuer et on souhaite que les gouvernements se penchent sur ce problème, qu'on soit là également, et qu'évidemment le milieu qui est le premier concerné soit au cœur de ces discussions-là. Mais c'est quelque chose qui nous semble important pour que justement le rayonnement de Montréal, le rayonnement culturel de Montréal à l'étranger puisse se poursuivre.

Faire de la culture la signature de Montréal, c'est quelque chose qui est en train de se faire mais sur lequel on pense qu'il faut accélérer les choses. Tourisme Montréal a déjà commencé depuis quelques années de sa propre initiative à faire la promotion de Montréal sous l'angle de la culture, des festivals, etc., mais on pense que la situation est mûre pour aller beaucoup plus loin. La Chambre de commerce reconnaît déjà que les questions qui sont liées à la créativité et à la culture sont au cœur de ce que sera Montréal dans l'avenir. On pense donc que le *branding* de Montréal, sa signature, doivent passer par la culture et que c'est un élément qu'il est temps de mieux faire connaître.

Et finalement, quelque chose qui peut sembler assez loin de nous, mais qui en est en même temps très près, c'est qu'il se mène actuellement un combat planétaire pour la diversité culturelle, ce que l'Unesco appelle maintenant la diversité des contenus et expressions culturelles, qui va... sûrement pas se conclure, mais il va y avoir une étape importante en novembre-décembre prochain. Cette convention qui pourrait être convenue à ce moment-là, ces

585 enjeux sont vitaux pour l'avenir culturel de Montréal parce que l'ensemble des industries
culturelles actuellement qui se développent à Montréal... Et quand on pense à industrie, on ne
pense pas nécessairement... ce mot-là peut-être un peu péjoratif, mais pensons à un film, au film
de Denys Arcand notamment qui n'est pas un film industriel, c'est le moins qu'on puisse dire. Pour
590 que le film de Denys Arcand, ou pour que certaines productions en télévision ou certaines
productions en musique populaire, musique classique, etc., puissent se réaliser, on doit pouvoir
compter sur l'aide de l'état ; pour que des quotas en musique francophone puissent être adoptés
par le CRTC, l'état québécois et l'état canadien doivent avoir le droit selon les règles du commerce
international d'édicter des règles particulières qui nous permettent non pas de protéger notre
595 culture au sens défensif, mais de lui donner une place à l'intérieur de l'ensemble de la diffusion
culturelle quotidienne sur les ondes notamment.

Si ces éléments-là n'existaient plus, et c'est ce que les États-Unis contestent notamment
dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, ce serait un désastre absolu pour
Montréal. La menace n'est pas nécessairement tangible à tous les jours, mais c'est un élément...
600 ce débat-là se fait actuellement et on pense que la Ville de Montréal doit contribuer avec ses
modestes moyens à faire connaître et à appuyer ce débat-là.

Le cinquième et dernier axe : la coopération des acteurs. Montréal, métropole culturelle,
veut faire du développement culturel de Montréal à la fois une cause et un enjeu stratégique. Une
cause parce que la culture, ce n'est pas de l'industrie, c'est d'abord de l'artisanat : c'est des
605 créateurs, c'est des personnes qui dans leur tête, dans leur atelier, etc., créent et partagent avec
leurs concitoyens un certain nombre de créations. Ça commence par ça.

On pense que dans une ville, on ne défend pas la culture comme on défend les travaux
publics ou la sécurité, et s'il n'y a pas une émotion, si on n'en fait pas une cause, il manque
610 quelque chose. En même temps, ça ne peut pas être qu'une cause. La culture pour l'avenir de
Montréal, c'est également un enjeu stratégique et c'est quelque chose qui doit être au cœur du
plan de développement que la Ville se donne.

Donc, ces deux éléments-là ne sont pas exclusifs, ils sont complémentaires dans notre
615 esprit. Pour ce faire, on veut s'appuyer notamment sur la participation des citoyens évidemment,
sur le leadership des élus qui est extrêmement important, sur l'influence des milieux culturels
évidemment qui sont concernés, sur la responsabilité des milieux d'affaires qui comprennent de
plus en plus, mais qui ont encore quelques croûtes à manger sur la compréhension réelle de
l'importance de la culture dans le développement de Montréal et sur le poids des gouvernements
620 qui évidemment sont incontournables là-dedans.

On a obtenu, on ne l'a pas obtenu de haute lutte, monsieur le maire a accepté
spontanément que la Ville s'engage, mais que le maire de Montréal s'engage à inviter une fois l'an
à un événement qui va s'appeler *Le rendez-vous du maire sur Montréal, métropole culturelle*, tous
625 les partenaires concernés afin de faire le point sur la mise en œuvre de la politique culturelle de la
Ville.

630 En clair ce que ça veut dire, c'est qu'une fois la politique adoptée, il y a beaucoup moins de risque que ça devienne un document sur une tablette quand on sait que dans un an, on a une reddition de compte publique à faire, qu'on doit expliquer à l'ensemble de nos partenaires, et publiquement, donc également aux médias, qu'est-ce qu'on a fait dans la dernière année, et la deuxième année, qu'est-ce qu'on a fait la deuxième année, etc.

635 Et on pense que c'est un élément qui dans ce document-là est clé puisqu'il va nous permettre... en tout cas, j'allais dire plus facilement, mais disons moins difficilement de convaincre l'ensemble de nos partenaires, mais surtout de nos collègues à l'interne de l'importance d'agir.

640 On a ajouté un autre petit texte qui nous semblait important. La Ville n'a pas l'ambition ni la capacité financière de se substituer au gouvernement. Nous ne sommes pas un gouvernement, nous sommes une administration municipale, mais par ailleurs, ce n'est pas une raison pour baisser les bras. La Ville doit disposer des moyens pour assumer le leadership des événements culturels sur son territoire et assurer la pérennité du statut de Montréal comme métropole culturelle et on pense que personne ne peut le faire à notre place.

645 Il est clair que Montréal ne sera pas en mesure de relever les défis du nouveau siècle et notamment d'assumer ses responsabilités de métropole culturelle en s'appuyant sur une fiscalité du siècle dernier. En ce sens, dans cette Politique culturelle comme dans l'ensemble des gestes posées par la Ville, on considère important en terminant cette présentation de rappeler que la diversification des sources de revenus pour la Ville est un enjeu vital. Parce que tant que la Ville s'appuie essentiellement sur un revenu de taxe foncière, il y a un certain nombre de choses qui sont beaucoup plus difficiles à justifier particulièrement en terme de développement. Donc, la diversification des sources de revenus va faciliter un financement accru par la Ville de l'ensemble des initiatives culturelles sur son territoire.

655 La dernière fiche nous parlait des prochaines étapes. On en vit une actuellement, qui est la période d'information publique. La période de consultation, madame Roy en a parlé tantôt, et on souhaite que la Politique puisse être adoptée par le conseil municipal au plus tard en juin prochain.

Madame la présidente, ça complète la présentation.

660 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

665 Merci beaucoup, Monsieur Choquet. Alors, je rappelle la façon de procéder. S'il y a des gens qui veulent poser des questions à l'équipe de monsieur Choquet, à monsieur Choquet lui-même ou aux autres représentants de la Ville qui sont ici avec nous, vous vous inscrivez à l'arrière auprès de monsieur Luc Doré. On prend une pause d'une vingtaine de minutes, on revient et on commence les échanges et les discussions. On s'arrête tout de suite.

PAUSE... REPRISE

Mme LOUISE ROY, présidente :

670

Alors, j'appelle monsieur Mario Cournoyer. Bonsoir, Monsieur Cournoyer. Alors, on vous écoute.

M. MARIO COURNOYER :

675

Bonjour. Mon nom est Mario Cournoyer. Je représente un projet de musée qui s'appelle le Musée de paléontologie et de l'évolution. Ça fait dix ans qu'on existe comme organisme incorporé et tout et tout, et on n'a pas de lieu, pas de pignon sur rue encore à Montréal, mais on a des réalisations à travers les années. On a tenu des expositions dans le Vieux-Montréal, notamment au Marché Bonsecours en 1997, puis une de nos réalisations aussi, c'est une exposition itinérante sur les dinosaures qui a été faite en collaboration avec le Planétarium de Montréal en 2001 et le Musée de Sherbrooke.

680

Ma question, c'est... de toute façon, vous me voyez venir un peu, évidemment, nous, ça nous tient à cœur les sciences de la terre, la paléontologie, les sciences de l'évolution de la vie, puis c'est un vide qu'il y a à Montréal qui est marquant. Puis vis-à-vis l'histoire, l'historique de la Ville de Montréal par rapport aux sciences de la terre, de la géologie et de la paléontologie entre autres, est-ce que dans vos consultations, tout ça, dans vos discussions, est-ce que la Ville de Montréal a... comment dire, des buts ou des visions pour un musée des sciences de la terre ou un musée de paléontologie ? Parce que, bon, parmi les équipements scientifiques, c'est un des sujets qui n'est pas discuté, un des sujets manquants.

685

690

Mme LOUISE ROY, présidente :

Est-ce que, donc, vous avez l'intention de combler ce vide-là, Monsieur Choquet ? Est-ce que ça fait partie des éléments qu'on pourrait introduire dans le Projet de Politique culturelle sous équipements scientifiques ou activités scientifiques ?

695

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

C'est une question à laquelle on ne peut pas répondre par oui ou par un non. Il y en a quelques-unes comme ça malheureusement. Créer un nouveau musée, c'est une entreprise de longue haleine, ce n'est pas à vous que... si vous faites la réflexion depuis un bout de temps, je suis certain que vous avez passé à travers toutes ces étapes-là.

700

705

M. MARIO COURNOYER :

Oui.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

710

Cela dit, ce genre de question doit être discuté. La Ville peut certainement examiner ce genre de question. Ceci dit, je ne peux pas vous cacher d'un autre côté que comme il existe déjà à l'intérieur de la Société des musées montréalais, il y a déjà 32 musées de toute taille qui ont tous au moins une caractéristique commune, c'est qu'ils aimeraient ça avoir un peu plus de sous pour dans certains cas même survivre et dans d'autres cas, se développer. C'est évident que l'arrivée d'un 33^e ami va certainement... ça ne peut pas se faire simplement comme ça.

715

M. MARIO COURNOYER :

720

Je suis bien d'accord.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

725

Mais d'un autre côté, chacun de ces 32 musées a eu un Jour 1. En ce sens, si votre organisme, vous-même et vos collègues avez un projet à présenter, la première chose qu'on peut faire, c'est de l'examiner correctement, et ça, on est déjà... ce n'est pas à cause de la Politique culturelle, on peut le faire en tout temps. On a un commissaire qui est avec nous d'ailleurs ce soir qui s'occupe particulièrement des questions de patrimoine et de muséologie, mais évidemment au-delà de ça, on ne peut prendre aucun engagement, surtout pas financier dans le contexte actuel.

730

M. MARIO COURNOYER :

Oui, je comprends bien.

735

Mme LOUISE ROY, présidente :

740

Peut-être pour aller chercher un peu plus d'informations, Monsieur Choquet, monsieur Cournoyer ici au fond est un citoyen qui avec d'autres a développé une initiative, alors, comment la Ville, vous parlez du commissaire qui s'occupe de muséologie, comment la Ville, qui souhaite finalement à travers la politique culturelle que des gens comme monsieur Cournoyer puisse avoir de la patinoire pour au fond réaliser des projets qui vont grossir le nombre d'activités culturelles qui peuvent être intéressantes à un moment où l'autre de l'évolution ou du développement d'un projet comme celui-là pour d'autres citoyens ou même pour des visiteurs, comment la Ville peut concrètement supporter quelqu'un comme monsieur Cournoyer ? Est-ce que ça se passe à l'échelle de l'arrondissement ? Est-ce que ça se passe à l'échelle centrale auprès de vos services ? Pouvez-vous donner un petit peu de détails là-dessus ?

745

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

750

Ça peut se passer de différentes façons tout dépendant du concept qui est présenté,

mais de façon générale, ça se passe davantage au niveau de notre service qu'au niveau d'un arrondissement tout au moins dans un premier temps.

755 On a une division qui est dirigée par mon collègue Paul Langlois, qui est ici en avant, qui s'appelle L'Action culturelle et partenariat, et qui assume au quotidien la relation avec l'ensemble des citoyens et des organismes culturels qui ont des projets à présenter.

760 On est responsable d'un certain nombre de programmes d'assistance financière dont certains sont gérés en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, mais au-delà de ça, on peut également fournir un premier soutien qui est d'examiner avec le promoteur d'un projet quelle est la nature du projet. Déjà identifier les étapes qui doivent être franchies, c'est une forme d'appui, compte tenu qu'il y a deux gouvernements, la Ville, le CMM, des organismes, des fondations privées, etc., donc, est-ce que le projet présenté correspond à un besoin, non seulement pour les gens qui le présentent, mais aider plus largement ? Ça peut aller 765 tout dépendant de la nature du projet et du travail qui a déjà été fait, on peut aller un peu plus loin, et ça, c'est le travail de notre commissaire d'examiner quand il y a un projet de ce genre-là les tenants et aboutissants et aider l'organisme dans sa réflexion. Pas la faire à sa place, mais l'aider.

M. MARIO COURNOYER :

770 Oui, évidemment.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

775 Par la suite, évidemment par la suite, les choses se compliquent. Les choses se compliquent dans la mesure où le projet peut avancer. On peut identifier par exemple que le projet est bien fait, qu'il correspond à un besoin, etc., etc., il y a plein de choses intéressantes qui pourraient être faites à Montréal qui ne se font pas faute de ressources. Notamment en terme géologique, moi je sais qu'il y a quelques projets qui sont en gestation depuis quelques années, 780 pas quelques mois, mais quelques années, et qui n'ont pas encore levés parce que les ressources financières ne sont pas là.

Mais il faut quand même procéder par étape. La première étape est d'accueillir le projet et d'aider l'organisme à mieux définir ses besoins. Je ne sais pas, Paul, si tu voudrais compléter ?

785 **M. PAUL LANGLOIS :**

790 Dans des cas comme ceux-là, c'est-à-dire l'implantation d'un nouveau musée ou d'une nouvelle institution, il faut comprendre que la Ville peut comme Jean-Robert le disait accompagner la réflexion, peut-être même éventuellement avec aussi la Direction des équipements voir quel pourrait être éventuellement un équipement qui pourrait se transformer.

Comme ç'a déjà été le cas par exemple avec l'Écomusée de la maison du fier monde avec le Bain Généreux, on a pu même céder un des équipements pour pouvoir réaliser ce musée-là.

795 Maintenant, il faut comprendre que la Ville n'est pas le seul joueur dans ça, donc, il y a beaucoup... parce que même si je prends l'exemple de l'Écomusée de la maison du fier monde, ce n'est pas la Ville qui soutient financièrement le fonctionnement de cette institution-là. Donc, à partir du moment où les discussions commencent, la Ville va toujours tout de suite s'adjoindre les gens au ministère de la Culture et aux différents autres paliers aussi, Patrimoine
800 Canada, pour voir quel est l'intérêt de la création de cette nouvelle institution. Parce que ça veut dire quand même aussi... on va devoir financer cette institution pour plusieurs années si jamais on en arrive à la conclusion qu'on peut construire ou aménager un équipement.

805 Entre autres, quand on parle aussi de soutien que la Ville apporte, la Ville apporte souvent un soutien, quand Jean-Robert parlait des programmes, les programmes de subventions, à des activités qui ne sont pas... qu'un groupe peut faire sans être nécessairement logé dans un endroit fixe dans un bâti. Donc, souvent on soutient des activités d'animation, des activités de diffusion du patrimoine et de muséologie de façon générale et ça comprend aussi souvent des activités peut-être plus à caractères scientifiques.

810

Mme LOUISE ROY, présidente :

815 Peut-être une petite dernière là-dessus, en ce qui me concerne en tout cas. À l'engagement 7 ici, quand on dit : «*La Ville s'engage à convenir d'une entente de partenariat avec les musées montréalais qui mettra l'accent sur leur mandat de vulgarisation de la connaissance*», est-ce que l'entente que vous envisagez par exemple établir avec les musées montréalais pourrait ou inclut déjà des approches qui permettraient de faire en sorte que les musées existants puissent travailler par exemple avec des gens qui ont des idées, comme ça pourrait être le cas pour monsieur Cournoyer, voir s'il ne pourrait pas y avoir une place pour des activités comme celle que
820 monsieur Cournoyer suggère à l'intérieur des institutions existantes ? Est-ce que ça peut aller jusque là ?

M. PAUL LANGLOIS :

825 Oui, ça pourrait aller dans ce sens-là. C'est-à-dire que quand on parle de travailler avec le réseau actuel, il y a déjà en ce moment un réseau qui est la SDMM, qui est la Société des directeurs des musées montréalais qui regroupe les 30 et quelques musées, institutions qui sont à Montréal, et c'est sûr que plutôt que d'ajouter comme on disait tantôt... la tarte, sans parler de considérations bassement mercantiles, mais la tarte ne se multiplie pas nécessairement et si on
830 rajoute, on rajoute des joueurs, ça va vouloir dire qu'il va falloir prendre l'argent quelque part.

Alors, peut-être qu'en réseau les gens ont avantage à inciter le rapprochement et le

partenariat avec déjà d'autres institutions. Et aussi on peut juste souligner que la Ville de Montréal elle-même gère, quand on parle... tantôt on parlait des muséum nature, bien, au niveau de muséologie scientifique, la Ville fait déjà un travail important. Je suis sûr que des projets en paléontologie pourraient très bien être présentés ou faits en partenariat avec les institutions scientifiques de la Ville même.

M. MARIO COURNOYER :

Désolé, je ne veux pas non plus étaler...

Mme LOUISE ROY, présidente :

Non, mais ça nous a donné l'occasion d'en poser quelques-unes, on avait aussi quelques questions.

M. MARIO COURNOYER :

On avait reçu une subvention du ministère de la Culture en 1997 pour une exposition qu'on avait tenue au Marché Bonsecours à l'époque et, par la suite, on avait un projet, on a fait une demande au service de la Culture pour une autre subvention pour un projet qui aurait eu lieu au Planétarium de Montréal parce qu'à l'époque les gens du Planétarium voulaient élargir leur champ de... leur domaine, puis, bon, ça avait avorté à l'époque. On nous avait référé plutôt à étaler votre science au ministère de la Culture et ça avait avorté finalement. Mais finalement, on a abouti avec l'exposition itinérante sur les dinosaures. Donc, elle a eu lieu au Planétarium pendant neuf mois en 2002, puis, bon, c'était une façon détournée, mais on a réussi quand même à...

Mme LOUISE ROY, présidente :

Est-ce que vous avez une deuxième question ?

M. MARIO COURNOYER :

Non.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Non. Alors, j'invite madame Natalie Chapdelaine, et pendant qu'elle s'avance, je vais laisser la parole à monsieur Dériger.

M. LOUIS DERIGER :

875 Monsieur Choquet, sur la question du Planétarium, est-ce que justement dans le futur Planétarium qui va être fait au pôle Maisonneuve, est-ce qu'il va y avoir des espaces polyvalents pour des expositions temporaires ou... qui peut justement peut-être répondre à la question de monsieur ? Est-ce que c'est prévu ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

880 À ma connaissance, c'est prévu.

M. LOUIS DERIGER :

885 Donc, il pourrait y avoir à ce moment-là des organismes qui peuvent venir monter des projets, venir présenter ça, puis si l'espace le permet, si le projet est moindrement bien accueilli, ils pourraient se présenter au Planétarium ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

890 Théoriquement ce serait possible parce que je sais qu'il y a de l'espace de prévu pour des expositions temporaires. Maintenant, comment cet espace-là va être occupé, quelle va être la planification, la programmation ? Il faudrait en discuter avec nos collègues des muséums nature. Mais je sais que l'espace tout au moins va être là.

895 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Merci. Bonsoir, Madame Chapdelaine.

Mme NATALIE CHAPDELAINE :

900 Bonsoir, Madame la présidente.

Mme LOUISE ROY, présidente :

905 On vous écoute.

Mme NATALIE CHAPDELAINE :

J'ai plusieurs questions. Vous m'arrêtez après combien ?

910 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Deux, et ensuite, vous pouvez revenir. Alors, j'ai un seul intervenant après vous, donc, on pourra vous rappeler.

915 **Mme NATALIE CHAPDELAINE :**

Parfait. Je vais y aller avec mes deux premières questions.

920 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

D'accord.

925 **Mme NATALIE CHAPDELAINE :**

Mon nom est Natalie Chapdelaine, je suis étudiante tout simplement qui m'intéresse à la culture et à son développement. À la lecture de la Proposition de politique de développement culturel de la Ville, il m'est apparu quelque chose. J'ai ressenti en fait qu'il y avait un manque au niveau de l'éducation, l'importance de l'éducation de la population en terme de culture. La culture, ce n'est pas quelque chose qui apparaît, c'est quelque chose qu'on développe et si on ne se le fait pas présenter, on n'a pas nécessairement le réflexe d'aller vers la culture.

930 Je connais toute la question de l'accessibilité, mais tant que les gens ne le demandent pas, ils n'iront pas vers des productions artistiques ou culturelles.

935 Donc, il y avait ce volet-là. J'ai des hypothèses pour lesquelles ça ne se retrouve pas dans le document, mais j'imagine que vous aurez les réponses à ma question.

Est-ce que vous voulez que j'enchaîne tout de suite avec ma deuxième question ?

940 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Formulez-la donc votre question ?

945 **Mme NATALIE CHAPDELAINE :**

Pourquoi finalement n'y a-t-il pas d'engagement précis en terme d'éducation à la population montréalaise sur la culture dont on veut faire la promotion à Montréal ?

950 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Bon. Monsieur Choquet.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Il y a plusieurs éléments de réponses à ça. Il y a des bouts qui sont implicites ou induits si on peut dire dans le document, il y en a d'autres qui ne sont pas là, vous avez raison. Les bouts qui ne sont pas là, notamment l'éducation au sens plus habituel si on peut dire relèvent du gouvernement du Québec, du ministère de l'Éducation, des commissions scolaires, etc.

Donc, ça relève aussi du curriculum pour utiliser le mot de jargon habituel, c'est-à-dire qu'est-ce qu'on enseigne aux enfants à l'élémentaire, au secondaire, etc. Est-ce qu'il y a des cours qui se donnent d'initiation aux arts notamment ?

Donc, cet aspect-là, on l'a abordé dans le texte, mais de façon, je suis le premier à en convenir, extrêmement... je dirais sur la pointe des pieds. C'est toujours un peu délicat pour une administration publique de dire à quelqu'un d'autre qui a d'autre argent à gérer : «Tu devrais faire ceci et cela avec ton argent.» Ceci dit, on l'a abordé quand même, mais de façon très superficielle.

Il y a d'autres éléments qui sont liés à l'éducation, la culture, qui concernent la Ville et dans lesquels la Ville est impliquée. Là-dessus, je suis certain que mes collègues auraient plein de choses à dire. Quand on va dans une bibliothèque, quand on va dans une institution muséologique qui relève de la Ville, quand on va dans une Maison de la culture, quand on assiste, quand on permet à des citoyens d'assister à une exposition, à un spectacle gratuitement, etc., ce sont des éléments d'éducation à la culture qui font partie de la mission culturelle municipale.

Est-ce qu'on pourrait en faire plus ? La question est posée dans le cadre de la consultation. Est-ce qu'on devrait, et là, je me permets d'interpréter votre question et je comprends que vous souhaiteriez qu'il y ait des engagements sur l'éducation au sens plus formel si on peut dire. Dans ce cas-là le choix qui a été fait, c'est à vous de juger si c'est le bon choix, ç'a été de se dire : «Ces éléments-là relèvent davantage du curriculum scolaire et on ne les a pas abordés sous l'angle d'un engagement qui dirait par exemple «La Ville s'engage à recommander au gouvernement du Québec ou à faire pression auprès du gouvernement pour améliorer, pour enrichir le curriculum. »

Parce que les débats... moi, je ne suis pas un spécialiste en éducation, mais je sais que les débats sur chaque minute du temps de classe, c'est des débats qui s'étirent pendant des années et dans lesquels des dizaines de milliers de personnes, des enseignants, des comités de parents, des spécialistes du ministère discutent. Alors, on a jugé que ce n'était pas à nous de se mêler... il y a déjà beaucoup de gens qui s'intéressent à l'éducation qui poussent pour améliorer le curriculum là-dessus. À ma connaissance, le nouveau curriculum est déjà amélioré par rapport à l'ancien, mais sur cet aspect-là, le choix qui a été fait, ç'a été de ne pas aller plus loin dans le cadre de cette politique-là.

Pour les autres aspects, je ne sais pas si Louise ou Paul, vous voudriez compléter ?

Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :

995 Du côté des bibliothèques évidemment, c'est dans notre mission, la mission de l'Unesco
qui concerne les bibliothèques publiques, c'est éducation, information, culture et divertissement.
Donc, c'est une des premières missions des bibliothèques publiques. Déjà, on a estimé, nous,
que dans la Ville de Montréal, malgré des faiblesses d'une bonne partie des bibliothèques du
réseau, on se substitue au réseau des bibliothèques scolaires à hauteur d'un million de dollars par
1000 année.

Ce un million de dollars-là, on pourrait le consacrer à d'autres activités, mais c'est une
priorité. On veut, on souhaite non pas revenir en arrière, mais continuer ce travail-là et l'orienter
davantage vers un partenariat productif avec le réseau scolaire.

1005 On a déjà amorcé des discussions avec le réseau scolaire. Mais par définition, la
bibliothèque publique participe à l'éducation par la lecture notamment, mais aussi par l'animation
des collections et par la médiation des collections, c'est-à-dire faire connaître des collections de
documents qui traitent de la culture sous toutes ses formes, de l'art sous toutes ses formes. Ça
fait partie de notre mandat et c'est fait en bonne partie, mais reste encore beaucoup à faire. La
1010 Politique entend bien combler les lacunes qu'on connaît actuellement.

M. PAUL LANGLOIS :

1015 Pour compléter, c'est-à-dire qu'effectivement il n'y a pas d'éléments concrets peut-être
dans la Politique, mais de toute façon la Politique, je pense, est là davantage pour donner les
grandes orientations, puis éventuellement il va y avoir un plan d'action, un plan de mise en œuvre
où là, on retrouvera de façon concrète les différentes actions, les différentes interventions pour
répondre à ces objectifs. Mais si on regarde juste l'engagement numéro 3 parle déjà de revoir un
partenariat avec les commissions scolaires en collaboration pour optimiser les services culturels au
1020 niveau des étudiants, des élèves, donc, pour essayer de contrer entre autres le décrochage
scolaire.

Quand vous parliez tantôt d'éducation, je pense qu'il faut le prendre au sens large et
d'éducation auprès de populations, auprès de clientèles qui fréquentent peu ou pas du tout les
1025 productions, les activités culturelles. Alors, ça, je pense que c'est assez... j'ai l'impression que
l'engagement est assez précis dans la Politique culturelle à ce niveau-là.

Et dans l'autre engagement, qui est l'engagement 4, qui dit que *«poursuivre la
démocratisation et la promotion des activités culturelles au sein des lieux de diffusion en appuyant
1030 en priorité le travail d'initiation et de sensibilisation à la richesse artistique présente offerte dans les
arrondissements»*, c'est un travail qui est fait dans les arrondissements puisque c'est eux qui
gèrent à la fois les bibliothèques et les lieux de diffusion culturelle, c'est eux qui sont

près des populations et un de leur mandat premier, un des objectifs de cette diffusion, c'est de rejoindre justement ces clientèles plus démunies.

1035

On parlait tantôt d'intervention sur l'exclusion causée par la faible scolarisation, c'est des gens qu'il faut davantage éduquer dans le sens plus large et aussi d'améliorer la participation à la vie culturelle ou à la participation aux activités culturelles des communautés, des citoyens qui sont issus des communautés culturelles qui participent actuellement trop peu peut-être à toute cette vie.

1040

Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :

Je voudrais juste si vous me permettez compléter. Lorsqu'on parle d'une cité apprenante, d'une ville apprenante ou d'une culture d'apprentissage, c'est l'éducation peut-être parfois hors les murs, parfois à l'intérieur des murs, mais si on réussit le pari de faire de Montréal une ville apprenante, l'éducation, on l'aura dans nos gènes.

1045

Mme NATALIE CHAPDELAINE :

Je le souhaite bien.

1050

Mme LOUISE ROY, présidente :

Allez-y avec votre deuxième question. C'est parce que vous avez ouvert des thèmes qui sont extrêmement importants et intéressants, alors, on va enchaîner probablement après vous. Allez-y.

1055

Mme NATALIE CHAPDELAINE :

Parfait. En fait ma deuxième question n'est pas du tout dans le même ordre. C'est par rapport à l'engagement numéro 20 sur le mécanisme administratif permanent de coopération entre les milieux culturels et les instances de la Ville.

1060

Moi, comme citoyenne, j'essaie de voir, de comprendre. Il y a plusieurs organismes qui existent, il y a la Ville, il y a le Conseil des arts, il y en a, nommez-en, il y en a beaucoup, puis mon premier réflexe en lisant cet engagement, c'est : «Bon, on va créer une nouvelle structure qui va coûter des fonds pour rassembler des gens», ma question en fait, c'est : Comment vous entrevoyez ce mécanisme permanent de coordination ? Et est-ce qu'en fait, ça va être la création d'une nouvelle structure ?

1065

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Non. Bien, en fait, ça dépend ce qu'on entend par le mot structure, mais je peux vous assurer étant moi-même contribuable, cette structure-là ne coûtera rien du tout à part le temps

1070

des gens qui vont s'y réunir.

1075

Pourquoi alors on a mis ça dans une politique culturelle puisque ça a l'air un peu plus d'un moyen que d'une orientation ? C'est que pour nous, c'est une orientation. Ce n'est pas de tenir la réunion qui est important, c'est d'envoyer le message suivant : Quand la nouvelle ville a été créée en 2002, il s'est bâti au cours des mois qui ont suivi une sorte de partenariat qui s'appelait dans le jargon administratif Comité sur l'harmonisation des programmes machin machin, tout ça a donné comme résultat un rapport qui est accessible, qui est disponible.

1080

Mme NATALIE CHAPDELAINE :

Je l'ai.

1085

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Vous l'avez, parfait. Alors, il y a eu des travaux importants qui ont été faits justement pour réfléchir à comment on harmonisait ou on répartissait les responsabilités entre les arrondissements, la Ville au sens de service corporatif, le Conseil des arts, ces trois organismes-là sont au même budget municipal, mais on des responsabilités distinctes, et les milieux culturels.

1090

On ne voulait pas faire ça juste entre nous, on voulait qu'il y ait des témoins extérieurs de ça et qu'ils puissent dire : Oui, mais attendez là, ce n'est pas si simple. Nous, on a des besoins, etc.

1095

Dans la réflexion sur la politique culturelle, on s'est dit : «Ça ne se peut pas que ce mécanisme-là qui s'est mis en place pendant un an et quelque ne se poursuive pas.» C'est d'autant plus important que si on reconnaît l'autonomie juridique au Conseil des arts, le Conseil des arts a une énorme influence premièrement dans le financement des organismes artistiques, c'est déjà plutôt majeur, mais également, forcément, dans les orientations, dans la façon dont les choses se passent : ils sont en lien constant avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, avec le Conseil des arts du Canada, etc., etc.

1100

Donc, autant on souhaitait et on veut formaliser l'autonomie juridique du Conseil, autant on ne veut pas que cette autonomie juridique soit une sorte de prétexte, et on ne fait pas du tout de procès d'intention, on travaille pour l'avenir, on ne veut pas que ce soit un prétexte à ce qu'il devienne une espèce d'îlot qui n'est plus en contact avec la réalité du terrain.

1105

Donc, on s'est dit... même chose dans le cas des milieux culturels qui ne veulent pas avoir l'air d'influencer le Conseil des arts au sens négatif, mais on veut l'influencer du point de vue de ses orientations. Ils veulent aussi pouvoir nous parler. Ils veulent s'assurer que... il y a un certains nombres d'organismes culturels actuellement, on entend des choses comme quoi ils sont inquiets du fait que «maintenant, il y a des arrondissements, puis là, il y a le service, puis là, est-ce qu'on va passer notre temps à se renvoyer la balle ? Nous, le milieu là-dedans, on va être quoi ?» Etc.

1110

1115

1120 Donc, on s'est dit qu'il y a toute une série de questions qui doivent être discuté pas chacun de son côté, mais ensemble. Le fait que les représentants des milieux culturels soient présents dans ce mécanisme-là fait que ce ne sera pas des discussions en vase clos entre fonctionnaires, mais que ça va se faire avec le milieu. Donc, ça veut dire que tout ce qu'on va dire là, ce ne sera pas confidentiel, ça va être... les gens vont savoir ce qui se passe, etc.

1125 Donc, on a trouvé qu'à ce moment-là, c'était important de dire, de mettre dans la politique que ce mécanisme-là existerait, mais ce n'est pas des gens qui vont être payés pour venir à des réunions, etc., c'est des gens qui vont faire leur travail, mais qui vont le faire d'une façon concertée et que compte tenu de l'importance, selon nous en tout cas, de ce mécanisme-là.

1130 On s'est dit : On va le mettre là-dedans parce que ce n'est pas juste une nouvelle réunion de plus, c'est un lieu qu'on s'engage à maintenir de façon permanente pour que l'ensemble des principaux joueurs si on peut dire soient, entre guillemets, «obligés» de parler aux autres de façon constante et qu'on ne puisse pas se retrouver pendant des mois et des mois à ce que les arrondissements soient d'un côté, puis le service fasse son affaire, puis le Conseil, puis les gens du milieu qui disent : Puis nous autres, est-ce qu'il y a une place où on peut aller poser des
1135 questions, où on peut dire : Allez-vous discuter de telle chose, de telle chose, de telle chose, etc. ?

1140 Alors, c'est un petit peu à cause de ça qu'on l'a fait, mais ce n'est pas quelque chose qui va être coûteux du tout et ce ne sera pas quelque chose dont l'objectif est... ou même dont la conséquence serait de ralentir les choses. On pense plutôt que ça va permettre d'accélérer au moins... je ne peux pas vous le jurer sur les solutions, mais tout au moins sur la discussion et l'identification de solutions pour l'avenir.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1145 Ça va ? Si vous voulez continuer de poser des questions, vous pouvez vous réinscrire derrière. D'accord ? Merci beaucoup.

J'appelle maintenant monsieur Pascal Giffard. En attendant... oui, allez, Madame Gold.

Mme JUDY GOLD :

1150 Je reviens à la première question : Le lien entre l'éducation culturelle et la participation culturelle est bien établi ; est-ce qu'on peut dire qu'il y a un pourcentage de Montréalais qui vit une exclusion culturelle ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1155

Sûrement. Quel pourcentage exactement, non, je ne peux pas vous le dire. Je pense que cette exclusion culturelle est variable et est relative. Les citoyens qui vivent une exclusion culturelle absolue, je déduis qu'ils vivent une exclusion absolue ; on ne peut pas vivre une exclusion culturelle absolue...

1160

Donc, cette exclusion culturelle est relative, mais elle est néanmoins réelle chez un nombre certainement trop élevé de nos concitoyens et c'est clair qu'il y a une relation avec l'éducation, mais d'un autre côté... en tout cas, là je vous donne un avis, une opinion plus personnelle, je ne pense pas que cette exclusion culturelle soit liée essentiellement à des questions d'éducation. C'est certainement lié entre autres beaucoup à ça, mais c'est certainement lié aussi à des conditions socio-économiques qui sont interdépendantes et il y a toute une série de facteurs de nature socio-économique qui participent à ça.

1165

1170

Une fois que j'ai dit tout ça, je ne peux pas vous dire combien de personnes sont exclues, mais il y a certainement un effort à poursuivre du point de vue d'une plus grande accessibilité.

Mme JUDY GOLD :

1175

Ces groupes exclus, est-ce qu'ils sont identifiés ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Si... ?

1180

Mme JUDY GOLD :

Est-ce qu'elles sont identifiées les personnes qui sont exclues culturellement ? Disons des personnes du 3^e âge, de faible revenu ? Est-ce que vous avez des portraits des personnes qui sont des sous utilisatrices de la culture ?

1185

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1190

En fait, je vais donner un bout de réponse et peut-être que Paul peut compléter. Nous, on a identifié dans le document deux types de préoccupations particulièrement. Évidemment des questions qui sont liées à la sous scolarisation et donc à des enjeux ou à des questions de nature socio-économique évidemment, et une deuxième qui est liée à une difficulté d'intégration de certaines communautés ethnoculturelles et dans ces cas-là, ce n'est pas nécessairement... c'est régulièrement des facteurs socio-économiques qui jouent également, mais ça peut être d'autres types de facteurs qui sont davantage des facteurs qui sont liés à une arrivée récente, à

1195 toute une série de difficultés, à des problèmes aussi du côté de la société d'accueil dans certains cas qui n'est pas... ce n'est pas nécessairement conscient ou volontaire, mais qui n'est pas suffisamment, non pas accueillante, mais ouverte si on peut dire, ou inclusive ou qui vit des phénomènes culturels je dirais d'une façon plus centrée sur ce qu'on connaît déjà plutôt que sur ce qu'on pourrait connaître ou de l'accessibilité à des nouvelles cultures, à des nouvelles...

1200 Alors, cet élément-là est là également. On a identifié les deux éléments. De façon plus pointue, Paul, est-ce qu'il y a des choses que tu voudrais ajouter ?

M. PAUL LANGLOIS :

1205 En fait, ce n'est peut-être pas plus pointu, mais c'est simplement pour indiquer qu'effectivement quand vous parliez tantôt des aînés, il y a différents groupes qu'on peut considérer ou parfois considérer comme exclus, des groupes qui n'ont pas une pratique culturelle active si vous voulez.

1210 Maintenant dans la Politique culturelle, les groupes qui ont été particulièrement identifiés, c'est les jeunes ; il y a des jeunes décrocheurs, c'est les gens qui sont dans des milieux plus défavorisés. On parlait tantôt d'inclure un volet culturel dans les programmes de revitalisation urbaine intégrée, c'est-à-dire que c'est dans des quartiers qui sont de façon générale plus défavorisés. Donc, c'est des clientèles qui elles sont ciblées.

1215 Mais quand on parle d'exclusion à la, entre guillemets, «pratique culturelle», on peut parler, toutes les études dans le monde - et c'est la même chose, on arrive aux mêmes conclusions ici - identifient comme des personnes qui consomment si je peux utiliser cette expression, consomment de la culture que ce soit aller au musée, aller au cinéma, au théâtre, à des concerts, c'est des gens qui sont scolarisés et qui ont des revenus familiaux au-dessus de la moyenne.

1220 Donc, on peut considérer en partant qu'il y a quand même un grand nombre de personnes que la Ville, qu'une institution publique comme la Ville peut essayer de toucher par ces différents moyens, par cette éducation qu'on peut faire, par ces différents moyens qu'on peut faire dans la diffusion culturelle ou au niveau des bibliothèques.

Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :

1230 Si vous me le permettez, l'analphabétisme est une barrière assez importante et malheureusement à Montréal, on constate qu'il y a encore beaucoup d'analphabètes, il y en a même de plus en plus dans certains secteurs de la municipalité. Et le décrochage scolaire évidemment est un facteur important. Il y a un certain arrondissement où le décrochage scolaire chez les jeunes garçons est de 60%. Alors, quand on voit des statistiques de ce genre, on se dit qu'il y a beaucoup de travail à faire.

1235

Mme LOUISE ROY, présidente :

On va laisser la parole à monsieur Giffard et on reviendra après. Allez-y, Monsieur Giffard.

1240 **M. PASCAL GIFFARD :**

Oui, bonsoir, Madame la présidente. Donc, je viens de la Guyanne française, je suis nouvellement arrivé à Montréal et donc je me félicite que la Ville de Montréal se lance dans une politique culturelle.

1245 Donc, il faut savoir que la Guyanne française aussi, c'est un pays qui est habité par différentes cultures et donc, le souci d'intégrer tout le monde à travers une politique culturelle se pose également en Guyanne française.

1250 J'ai deux questions qui portent plus sur des aspects techniques. Je voudrais savoir si le terme culture comme il est dans le rapport a bien été défini de sorte que, justement, quand on parle de développer l'accessibilité à la culture, s'agit-il d'accessibilité à la culture de la société qui accueille ou bien de l'ensemble des citoyens, des émigrants qui habitent également Montréal ?

Ça, c'est ma première question...

1255

Mme LOUISE ROY, présidente :

Attendez, on va aller chercher une réponse. C'est une excellente question.

1260 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

La question est : Est-ce qu'on a défini le mot culture ?

Mme LOUISE ROY, présidente :

1265

C'est ça.

M. PASCAL GIFFARD :

1270

De quelle culture on parle ?

Mme LOUISE ROY, présidente :

Qu'est-ce que la culture et de quelle culture s'agit-il ?

1275 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Nous avons fait le choix de ne pas répondre à cette question, certains pourraient y voir une certaine lâcheté, dans notre cas, on s'est dit que c'était plutôt de la survie. La culture, ce genre de concept qui fait l'objet de débat universel, pas seulement universel, mais dans tous les sens de ce mot-là, dans le temps et dans l'espace, et on a essayé de... il y a un certain nombre de choses qu'on a essayé de faire, notamment à la page 13 quand on dit : « Cette proposition tout en étant centrée sur les arts et la culture en intègre les relations dynamiques avec d'autres aspects. » Donc, on a essayé de la circonscrire jusqu'à un certain point, mais je reconnaîtrais facilement qu'on sème aussi une certaine ambiguïté et qu'on vit avec cette ambiguïté-là dans le document.

1285

On identifie au tout début la culture d'une façon large. On identifie un certain nombre de métiers ou de professions qui sont liés à des activités culturelles et dans ce cas-là, on parle davantage de tout ceux qui travaillent à l'identification d'idées nouvelles par exemple. Donc, la création dans un sens très large.

1290

Par la suite, on a réduit à une conception un petit peu plus je dirais classique de la culture, qui est liée davantage aux arts, mais le choix qui a été fait dans le document, ç'a été de demeurer à l'intérieur d'un certain corridor, mais de laisser de l'espace dans ce corridor-là et de laisser... je dirais une certaine ambiguïté, qui n'est pas nécessairement négative, pour moi, c'est une ambiguïté qui est plus créatrice que l'inverse. Mais ceci dit, chacun peut avoir son opinion là-dessus et on aurait peut-être pu souhaiter qu'on soit plus précis.

1295

Mme LOUISE ROY, présidente :

1300 Mais au-delà des grandes discussions, Monsieur Choquet, sur le sens du mot culture, je pense que monsieur Giffard évoquait directement la question de la culture de qui.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1305

Oui.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1310 Est-ce que c'est la culture des gens qui accueillent, la société d'accueil, ou la culture des gens qui arrivent ici ? Alors, est-ce que votre réponse vaut aussi...

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1315 Ma réponse vaut également pour ça. Évidemment on ne peut pas... on essaie de ne pas trop être ethnocentriste, mais on ne peut pas ne pas l'être complètement. C'est évident que

les citoyens qui vivent dans une société ont une certaine vision, ne serait-ce qu'inconsciemment, de ce qu'est la culture puisqu'ils vivent dans cette société-là et que cette société a ses propres codes culturels.

1320 Et de plus en plus comme la société montréalaise, je pense que les Montréalais savent très bien que Montréal ne peut se développer qu'avec de plus en plus des apports de citoyens qui viennent de l'extérieur, que ce soit de l'extérieur de Montréal ou de l'extérieur du Québec ou de l'extérieur du Canada, de l'extérieur de l'Amérique du Nord. Forcément ça va demander de plus en plus une ouverture. Je pense que globalement cette ouverture, ou disons cette bonne volonté
1325 est là, mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas à travers tout ça toute une série de difficultés de part et d'autre, pour les gens qui arrivent comme pour les gens qui sont déjà là. Dans ce sens-là, la culture, c'est à la fois celle de la société qui existe déjà et celle des gens qui arrivent. Toute la dimension de l'inter culturalisme qu'on aborde plus dans le chapitre 4 si je ne me trompe pas, vers la fin, il y a un certain nombre de questions qu'on pose. On commence à essayer de chercher des
1330 réponses, on commence à en identifier, mais c'est un champ qui demande à être encore beaucoup travaillé, labouré au cours des prochaines années et toute contribution au cours de cette consultation sera évidemment encore plus la bienvenue.

M. PASCAL GIFFARD :

1335 J'aurais voulu savoir comment les différents axes que vous nous présentez ont-ils été formulés ? On parle de consultation, c'est une chose, mais est-ce qu'il ne serait pas préférable de parler de concertation ? À travers cette notion, on voit bien, on indique une volonté d'intégrer effectivement l'ensemble des personnes, des communautés qui habitent Montréal.

1340

Mme LOUISE ROY, présidente :

Attendez un petit peu, je ne suis pas sûr que je comprenne votre question. Ce que vous voulez savoir, c'est si les axes ont été élaborés en consultation avec certaines personnes, donc,
1345 quel a été le processus pour en arriver à l'élaboration ?

M. PASCAL GIFFARD :

D'accord.

1350

Mme LOUISE ROY, présidente :

C'est ça que vous voulez savoir?

1355

M. PASCAL GIFFARD :

C'est bien ça, Madame.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1360 Bon, allez-y.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1365 En fait, pour des questions techniques, je ne les trouve pas très techniques, c'est plutôt des questions de fond. Mais au-delà de ça, en fait, je vais répondre de deux façons.

1370 La première, comment les axes comme tels ont-ils été identifiés si on peut dire. Le choix qui a été fait, c'est de partir d'abord de la mission culturelle de la municipalité, donc, du citoyen. Et que la municipalité ait 1 000 habitants, 5 000 habitants ou 1 800 000, il y a des choses qu'une administration municipale en terme culturel doit faire.

1375 Après ça, on est parti du citoyen et ensuite, on est allé vers les organismes, puis les créateurs ou les entreprises ou les compagnies culturelles qui font la culture si on peut dire au sens artistique du mot tout au moins, et on est allé ensuite vers le rayonnement et etc.

1380 Est-ce que le document aurait pu être élaboré en concertation davantage avec des communautés ou avec des organismes qui s'intéressent davantage à l'inter culturalisme ? Oui, certainement. Cette démarche-là est déjà en cours depuis un bon bout de temps, et à un certain moment, il nous est apparu préférable de la rendre publique et de partager avec le plus grand nombre possible de citoyens et d'organismes nos préoccupations plutôt que d'essayer de les régler entre nous.

1385 En tout cas personnellement, et je pense que mes collègues sont d'accord avec ça, cette question-là des relations inter culturelles est une question qui, pas seulement chez nous, mais un peu partout dans le monde occidental, est encore, peut-être pas à ses premiers balbutiements, mais chaque société a... l'Allemagne a ses problèmes, la Grande-Bretagne, la France, les États-Unis, etc., chaque société vit des questions d'intégration d'une façon particulière. On ne peut pas nécessairement se fier à ce que le voisin fait pour développer nos propres modèles ; on doit le créer en bonne partie. Cette Politique culturelle est un peu une occasion intéressante, stimulante, 1390 d'accélérer la réflexion et d'identifier les partenaires aussi qui pourraient avoir le goût de continuer à cheminer avec nous par la suite.

1395 Il y en a qui existent déjà et avec lesquels on a commencé à travailler, mais comme je disais tantôt, il y a une sorte aussi d'appel là-dedans à des collaborations nouvelles.

Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :

Il faut rappeler aussi que lors du Sommet de Montréal, la Politique culturelle a été une recommandation qui a été soutenue par la délégation culturelle, mais aussi par la majorité sinon

1400 la totalité des arrondissements. Autour des discussions qui ont entouré cette recommandation-là
et des valeurs aussi qui ont émergé comme l'accessibilité, comme l'inclusion, etc., donc, il y a des
éléments de la Politique qui émanent directement du Sommet de Montréal.

M. PAUL LANGLOIS :

1405 Et peut-être juste pour compléter, quand vous demandiez de quelle façon on en était arrivé
à ces grands axes-là, on a fait un peu l'historique du processus tout à l'heure, il y a eu quand
même beaucoup de consultations. On a parlé de l'implication de Culture Montréal dans tout le
processus : Culture Montréal a accompagné la Ville dans ce processus et pas nécessairement la
1410 rédaction, mais tout le processus de la politique culturelle et, à cet égard-là, ils ont fait des journées
thématiques, des journées, des ateliers de travail pour essayer de faire ressortir justement les
éléments et les objectifs et les besoins dans différents secteurs ; une des ces journées
thématiques, ces ateliers thématiques, portaient précisément sur l'inter culturalisme et auxquelles
étaient conviés et ont participé un assez bon nombre d'organismes et d'artistes issus de
1415 différentes communautés.

Ces recommandations ont été acheminées et font partie de l'ensemble des consultations
qui ont été faites pour mener à cette Politique. On parlait des arrondissements tantôt, les
arrondissements ont des réalités différentes : certains ont des concentrations importantes et vivent
1420 des problématiques à cet égard-là qui sont très présentes, et tout le monde a été consulté. On en
arrive à ce résultat qui, comme on le disait tantôt, est tout à fait perfectible. On est là pour
justement recevoir les propositions pour améliorer et pour, comme je le disais tantôt, quand on
arrivera aussi à un plan de mise en œuvre, pour arriver avec des actions, avec des interventions
qui pourront bien aboutir au bon résultat.

1425 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Ça va, Monsieur ?

1430 **M. PASCAL GIFFARD :**

Oui. Merci, Madame la présidente. C'est avec plaisir que je participerai aux différents
ateliers.

1435 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Ce sera avec plaisir qu'on vous reverra, Monsieur Giffard. Je n'ai plus personne inscrit sur
ma liste. Nous, on a quelques questions à poser. S'il y a des gens dans la salle qui veulent se
réinscrire pour poser des questions, n'hésitez pas, allez-y maintenant. D'accord ?

1440 Moi je voudrais savoir, Monsieur Choquet, quel est l'horizon d'application de la Politique ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1445 Quel est le ?

Mme LOUISE ROY, présidente :

1450 L'horizon d'application de la politique ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1455 Oh ! Ça, c'est vraiment intéressant comme question. En fait, j'oserais dire certainement un horizon de 5 à 10 ans, tout dépendant de quoi on parle. Il y a des choses sur lesquelles on travaille déjà ; il y a des choses sur lesquelles on n'attend pas que les conclusions définitives soient faites dans la mesure où on sait qu'il y a des consensus.

1460 Par exemple sur la question des bibliothèques, nous serions extrêmement étonnés que le résultat de la consultation nous dise que c'est une mauvaise idée de faire un plan de consolidation, une mise à niveau des bibliothèques, ça fait tellement d'années que les utilisateurs des bibliothèques souhaitent des améliorations.

1465 Donc, on se dit que la consultation va certainement nous permettre de préciser des choses, mais le diagnostic lui-même est en cours depuis deux ans et donc, là-dessus on n'attend pas que la consultation soit terminée pour commencer des choses.

1470 Sur la question des pôles culturels, il y a déjà une étude qui est en cours ; sur la question des ateliers d'artistes, il y a également une étude qui est en cours. Donc, il y a déjà des choses qui sont commencées, il y en a d'autres qui vont se faire ou on préfère attendre les résultats de la consultation pour s'assurer qu'on est bien dans la bonne direction.

1475 Par la suite, si on parle par exemple d'un plan de consolidation et de mise à niveau des bibliothèques, c'est certainement un plan qui va s'échelonner sur une bonne dizaine d'année compte tenu de l'ampleur de ce chantier-là. C'est un chantier majeur à Montréal qui est annoncé là-dedans.

1480 Dans d'autres cas, il s'agit de travaux qui sont continus. Par exemple sur la question du financement du Conseil des arts, il est clair que les milieux s'attendent à ce que ce financement-là continue à se bonifier et son ampleur va dépendre des résultats, comme je disais tantôt, des travaux sur la fiscalité municipale.

1485 Il y a d'autres cas, par exemple justement sur la question de la mise en valeur des pôles culturels, une fois qu'on va s'être entendu sur une typologie, il va falloir développer un plan justement de mise en œuvre par la suite et tout dépendant de la disponibilité budgétaire, on en a également pour plusieurs années.

1485 Donc, je ne sais pas... en fait, je vous donne une impression. Il n'y a pas eu de discussion entre nous ou avec nos autorités sur l'horizon, mais il me semble qu'une politique, compte tenu de l'énergie et du temps qu'il faut y consacrer, ce serait assez décevant que dans deux, trois ans, on se rende compte qu'il faut tout refaire à zéro.

1490 Une mise à jour, c'est une chose, et à cause du rendez-vous annuel du maire, à cause, donc, de cette reddition de comptes publique annuelle qu'on va faire, ça va nous permettre au fur et à mesure d'ajuster un certain nombre de choses, de constater que dans certains cas, les progrès ne sont pas assez rapides, dans d'autres cas, ayant atteint l'objectif, parce qu'il y a des objectifs très quantifiables qui vont être atteints rapidement, dans d'autres cas, c'est un peu plus long, mais on pourra l'enrichir et la mettre à jour au fur et à mesure.

1495 Mais, en gros, moi, c'est ce que je répondrais à ça.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1500 O.K. Un peu dans la foulée de cette question-là, est-ce que dans votre esprit, par exemple en regard de chacun des axes, prenons le cas de l'accessibilité aux arts et à la culture, à l'intérieur de tout ça, il y a déjà à l'intérieur de cet axe-là, il y a beaucoup d'éléments et dans le cas des bibliothèques, il y a des horizons qui sont quand même fixés quant à la mise aux normes. Mais par rapport aux autres éléments que vous incluez dans *développer l'accessibilité aux arts*, par exemple *accroître la participation particulièrement des jeunes à la culture*, est-ce qu'il y a des cibles dans votre esprit ?

1505 Tantôt vous avez dit : «Il y a des choses qui sont quantifiables, il y en a qui ne le sont moins.» Pouvez-vous nous donner des exemples qui nous permettraient de voir un peu plus ce que vous entendez par des cibles quantifiables, des cibles qui le sont moins, en prenant peut-être l'exemple de la question des jeunes ?

1510 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

1515 En fait, en apparence, il y a des cibles qui sont quantifiables et il y en a qui le sont moins ; en réalité, toutes les cibles sont quantifiables ou à peu près toutes. C'est évident qu'il y a des éléments qualitatifs. *Améliorer l'accès à la culture*, c'est quantitatif, mais une fois qu'on a dit ça, après ça il faut identifier un certain nombre de gestes concrets qu'on doit poser qui, eux, sont mesurables, sinon, ça risque de demeurer des vœux pieux.

1520 Dans le cadre d'une Proposition de politique, il ne nous est pas apparu pertinent d'aller plus loin dans l'identification des cibles. On identifie d'abord des orientations. Il pourrait arriver qu'on se fasse dire : «C'est ben beau les jeunes, mais la population qui va progresser dans les prochaines années, c'est les vieux» - excusez le manque de rectitude politique, mais les vieux, disons - Qu'est-ce que c'est un vieux ? Je ne le sais pas. Je pense que j'en suis un déjà un peu des fois mais...

1525 Alors, comme le nombre de personnes âgées va augmenter dans les prochaines

années, est-ce qu'on ne devrait pas se préoccuper davantage des personnes âgées ? La question se pose. On peut dire : «On va s'occuper des deux.» En fait, la Ville s'occupe de tout le monde. Mais on a identifié quand même justement que comme le nombre de jeunes, le renouvellement des populations va être plus difficile compte tenu qu'on va de plus en plus ouvrir les portes de l'immigration, que ces jeunes-là, que ce soit les jeunes d'ici ou les jeunes qui viennent d'ailleurs, on va devoir en faire une priorité absolu ; encore moins qu'avant, on va pouvoir se payer le luxe d'en laisser de côté, de les laisser sans soutien, sans appui : chacun de nos jeunes va devenir de plus en plus dans l'avenir une ressource majeure. Donc, on s'est dit : C'est une priorité.

Pour nous, dans un premier temps, on a besoin de savoir si à la suite de la consultation publique, on est allé dans la bonne direction. C'est évident qu'au moment du plan d'action qui va suivre, du plan de développement qui va suivre, on va devoir identifier, ne serait-ce que pour des fins administratives, on consacre les ressources qu'on a, on les organise comment, on se fixe quel objectif, quelle cible, etc., bien, ça va être le résultat de la prochaine étape.

Mais pour l'instant, il n'y a pas eu de travail majeur de réflexion là-dessus. Parce que le simple document que vous avez sous les yeux, il n'a peut-être pas l'air de ça, mais disons qu'il a nécessité juste pour s'assurer que l'ensemble des contenus... quand il y avait désaccord entre nous avec les autorités politiques administratives, il y a eu pas mal de travail qui a été consacré à ça.

Mme LOUISE ROY, présidente :

D'accord. Donc, on peut interpréter que par exemple si vous mainteniez la priorité *jeunes*, dans le cadre des plans qui vont suivre, ça pourrait vouloir dire que les stratégies qui vont être développées vont faire en sorte que cette clientèle va vraiment être privilégiée quitte à ce que d'autres clientèles sur un horizon temporel X soient moins privilégiées ; c'est ça que ça veut dire carrément ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Bien, ce que ça veut dire, c'est que la mission culturelle de la municipalité n'est pas de choisir. La mission culturelle d'une municipalité, c'est de s'assurer que chacun des citoyens a accès à la culture, peu importe son âge, peu importe ses orientations personnelles, sa religion, ceci, cela, etc. Et ça, ça va être maintenu.

L'accès à la bibliothèque, par exemple l'accès aux maisons de la culture, l'accès aux lieux de diffusion, etc., tout ça, ça ne concerne pas une catégorie d'âge en particulier. Mais les gestes que la Ville peut poser, par exemple pour inciter, prenons le cas des bibliothèques, pour inciter les citoyens à aller à la bibliothèque, on ne peut pas en terme simplement de communication, on ne peut pas parler à tout le monde de la même façon. Alors, la bibliothèque

est ouverte à tout le monde en tout temps, mais si on décide de consacrer des ressources particulières pour encourager les citoyens à venir, on peut choisir de s'adresser à différentes catégories de la population.

1570

Nous ce qu'on dit, c'est que dans un certain nombre d'engagements, et je pense que c'est perceptible dans ces engagements-là, on va consacrer des ressources additionnelles dans beaucoup de cas aux jeunes parce qu'on pense que ça commence par là et puis que par la suite... etc. Les liens avec l'école, les liens avec les commissions scolaires, la Ville a beaucoup de liens avec les commissions scolaires actuellement pour des partages de plateaux sportifs, pour des raisons administratives, mais il n'y a pas encore beaucoup de projets culturels dans les quartiers ; il n'y a pas tant de liens que ça entre les écoles et les arrondissements. On pense que c'est quelque chose qui devrait être encouragé.

1575

1580

Ça ne veut pas dire que l'ensemble des autres activités est mis de côté, ça veut simplement dire qu'on va mettre un accent additionnel particulier sur ces projets-là parce qu'on pense que c'est important et il y a de plus en plus d'ouverture dans les commissions scolaires à travailler avec la Ville là-dessus.

1585

Mme LOUISE ROY, présidente :

Ça, ça m'apparaît clair, mais encore une fois... je vais faire l'avocat du diable. Par exemple si vous faisiez le constat qu'il y a des besoins particuliers aux jeunes, et je suis convaincue que les jeunes ont des besoins qui ne sont pas les mêmes que ceux des vieux comme vous dites, alors, est-ce que l'identification d'une priorité jeunesse, et ça peut être pareil pour l'ensemble des engagements de la Ville, pourrait aller jusqu'à dire si dans certains lieux culturels, des lieux de diffusion, ou des maisons de la culture, ou certaines bibliothèques, on s'aperçoit qu'effectivement il y a une réponse des jeunes à certains équipements ou il y a une réponse des jeunes à certains événements, certains types de festivals, certains types de spectacles, l'identification d'une priorité comme celle-là vous amènerait à privilégier ces types d'activités, ces lieux, ces événements ou non ?

1590

1595

Je veux juste essayer de comprendre jusqu'où ça va dans les liens qu'on peut faire entre l'ensemble des activités qui sont inclus dans la politique culturelle, l'identification de certaines priorités qui apparaissent plus clairement à travers le texte et à travers les engagements.

1600

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Il y a un élément de réponse qu'il faut fournir d'abord, c'est que les décisions sur la programmation culturelle de tout ce que fait la Ville, il n'y a pas un endroit où quelques personnes se réunissent de temps en temps et décident pour tout le monde.

1605

1610 Les bibliothèques sont sous la responsabilité d'un arrondissement et d'un conseil d'arrondissement. Les lieux de diffusion culturelle également. Certains musées sont sous la responsabilité de corporations qui ont des ententes avec la Ville, etc., etc. Donc, ce que je veux dire, c'est qu'il y a beaucoup d'endroits où des décisions se prennent, et puis tant mieux. Ce serait peut-être un peu moche que tout se passe à un seul endroit toujours décidé par les mêmes personnes.

1615 Notre responsabilité à nous une fois que les orientations sont claires, ça peut être de favoriser dans certains cas des actions particulières. Par exemple quand on parle de partenariat avec les musées, dans les 32 musées, il y en a 6, les 4 musées scientifiques, plus le musée de Lachine, plus le centre d'histoire, plus Pointe-à-Callières qui est un cas spécifique, donc, disons 7 sur 32 qui sont des musées qui ont un lien précis avec la Ville, donc forcément, les 25 autres, ce sont des musées privés ou des OSBL, etc. Chacun définit sa programmation en fonction d'un certain nombre de choses qui sont définies par le conseil d'administration en lien avec le ministère, avec les subventionneurs, etc., etc.

1625 Nous, quand on parle de faire un partenariat avec la Société des musées, ça peut être pour dire par exemple, «on va s'entendre pour que...» on a parlé des jeunes tantôt, si les musées considèrent qu'eux-mêmes souhaitent renouveler leur clientèle ou la développer, ça peut être intéressant pour eux par exemple de se dire «Notamment les jeunes...» et on n'oublie pas que ça inclut les jeunes des communautés culturelles quand on parle de tout ça.

1630 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Bien sûr.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1635 «On souhaite faire un effort particulier.» Comment faire pour que certains musées deviennent intéressants pour les jeunes qui ne sont pas portés spontanément à y aller ? Bien, on le sait qu'il y a des choses qui marchent là-dedans : ça prend de l'animation, ça prend des gens pour... Donc, ça prend des sous pour aller chercher des gens qui vont faire une sorte de médiation si on peut dire ou d'explication ou d'animation.

1640 Donc, ça finit par être des questions de sous. Est-ce que la Ville peut aider dans un partenariat en se fixant un certain nombre d'objectifs ? Et là, c'est quantifiable : le nombre de personnes qui fréquentent le musée, ça se vérifie. À augmenter par des visites scolaires, donc, ça peut être les commissions scolaires, etc.

1645 Donc, je ne veux pas inventer un programme ce soir, mais simplement montrer qu'une fois qu'on a identifié une priorité, l'objectif n'est pas de dire : Dorénavant on ne va faire des choses qui intéressent seulement un groupe de la population ou une classe d'âge. C'est

1650 impossible à faire de toute façon. On n'est pas dans une société qui est organisée comme ça, tant mieux. Mais on peut quand même s'assurer que même des thèmes qui peuvent avoir l'air un peu rébarbatif pour des jeunes, une fois expliqués, une fois animés, une fois... tout à coup ça devient *fichument* intéressant, puis ils ont le goût de retourner et ils en parlent à leurs amis.

1655 Bien ça, ça veut dire que quelqu'un s'en est occupé, il n'y a pas de miracle là-dedans, il n'y a pas de génération spontanée. Et même nous qui nous intéressons à plein de choses, on sait bien quand on va dans un musée, puis quelqu'un nous explique les choses, c'est plus intéressant que d'essayer de comprendre tout seul ce que le tableau veut dire même si au bout du compte, on va se faire notre propre explication. On aime ça comprendre pourquoi le peintre a fait les choses...

1660 Tout ça, ce n'est pas gratuit. Donc, si on se dit qu'on en fait une priorité, ça veut dire qu'il faut qu'on trouve des sous directement ou indirectement pour que cette priorité-là veuille dire quelque chose. Mais pour moi, ça n'enlève rien à personne d'autre, ça ajoute.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1665 Oui.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1670 Paul, tu as des choses à...

M. PAUL LANGLOIS :

1675 Quand vous parliez des festivals tantôt, ça ajoute. Là où la Ville pourrait intervenir, elle va prioriser, donc elle va se faire... Il ne voulait pas faire un programme mais il en a presque fait un. Là où on interviendrait, ça pourrait aider mettons cette clientèle-cible, mais il faut voir aussi que la vitalité culturelle de Montréal, la Ville n'en est pas responsable d'une certaine façon. C'est gros, mais c'est le milieu culturel lui-même, les vingt et quelques musées, c'est eux qui font les activités et qui sont financées par Québec, par Ottawa, par la Ville, par le Conseil des arts. Les festivals et autres, c'est eux qui les font. Nous, la Ville, quand on intervient par la diffusion culturelle qui se fait dans les arrondissements par les bibliothèques, c'est dans ces secteurs-là qu'on peut intervenir avec ces clientèles-là ou avec ces orientations plus spécifiques, mais ça ne va pas teinter nécessairement le travail de l'ensemble du milieu culturel.

1685 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Alors, si je n'ai pas d'autre inscription, je vous proposerais de laisser peut-être une ou deux questions à... Alors, une question à chacune des commissaires, et ensuite, on va s'arrêter pour ce soir ; de toute façon, on va se revoir encore les 24, 25 et 26, au moins.
Oui, Madame Gold.

1690 **Mme JUDY GOLD :**

En ayant identifié les communautés culturelles comme clientèle prioritaire, est-ce que la Ville prévoit une politique d'achat des collections pour refléter le caractère, la diversité culturelle de sa population et des arrondissements?

1695

Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :

La Ville n'achète pas de collections, ce sont les bibliothèques en arrondissement qui le font. Ce que nous entendons favoriser, c'est effectivement le développement de la collection dans chacun des arrondissements qui reflète les communautés qui sont présentes dans les arrondissements.

1700

Ce sont des investissements importants parce qu'il s'agit parfois de faire des acquisitions dans des pays très lointains où les services ne sont pas toujours très développés et ensuite, une fois que les documents sont arrivés ici, ça peut prendre des mois parfois, il faut aussi en faire le traitement, les rendre accessibles, etc. Donc, c'est un investissement assez important. Ce que nous aimerions travailler avec les arrondissements, c'est la possibilité de faire un partage inter-arrondissement sur les efforts qui devront être accomplis. Mais chose certaine, nous allons dans cette direction-là. Parce que comme Montréal, ville inclusive, il faut absolument pouvoir refléter dans nos collections les différentes communautés qui sont présentes.

1705

1710

Mais là, il faut faire des balises aussi. Il ne s'agit pas par exemple dans la bibliothèque Parc Extension, qui est la dernière-née du réseau des bibliothèques de Montréal, où il y a une communauté ethnoculturelle très nombreuse, lorsqu'on a développé le concept de la bibliothèque, évidemment on a voulu refléter ces communautés et on s'est fait...- pas des valises, ce sont les citoyens qui sont venus y habiter qui les ont faites, nous nous sommes donnés des balises.

1715

Par exemple, lorsqu'on monte une collection où on veut par exemple avoir des volumes en ourdou, il ne s'agira pas d'avoir la traduction en ourdou d'un ouvrage de Danielle Steel. Non. Ça serait des volumes qui reflètent la culture indopakistanaise.

1720

Donc, c'est plus dans ce sens-là qu'on va travailler. Déjà les arrondissements, la plupart des arrondissements ont cette sensibilité-là. Nous, au service corporatif, on a l'intention de travailler avec les arrondissements à le développer.

1725 **Mme JUDY GOLD :**

Est-ce qu'il y a certains arrondissements tel que Parc Extension ou Côte-des-Neiges où existent déjà des collections intéressantes ?

1730 **Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

Il y a au total, et on me corrigera, Luc me corrigera, il y a seulement 1.5% de nos

collections qui sont en langue étrangère. 1.6 ? Ce n'est pas si mal. 1.6% de nos collections qui sont en langue autre que le français et l'anglais, c'est très peu.

1735 Dans l'ancien Montréal, elles étaient principalement concentrées à la bibliothèque Mile
End. Maintenant on en voit apparaître dans d'autres arrondissements, Parc Extension, mais aussi
dans Côte-des-Neiges, et ça va se multiplier avec le temps et les ressources qui viendront. Dans
les anciennes banlieues, c'était pratiquement inexistant. Mais par contre, il y a un intérêt soutenu,
et on voyait mal avant la fusion comment une seule bibliothèque avec un minimum de ressources
1740 pouvait se mettre à développer des collections en langue étrangère quand on n'a pas les
ressources, ressources humaines et ressources financières pour le faire.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1745 Merci. Monsieur Dériger.

M. LOUIS DÉRIGER :

1750 Concernant les priorités, est-ce que par exemple la Politique vise des arrondissements en
particulier ? Est-ce qu'il y a des zones prioritaires, des quartiers, des arrondissements qui sont
visés par la Politique plus que d'autres ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1755 En ce qui concerne quoi plus précisément ?

M. LOUIS DÉRIGER :

1760 Par exemple en ce qui concerne l'accessibilité entre autres les bibliothèques, la mise à
niveau, en ce qui concerne les pôles culturels, en ce qui concerne aussi la revitalisation urbaine
intégrée ? Est-ce qu'il y a des secteurs qui sont plus visés que d'autres dans la Politique?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1765 Oui. En fait dans le cas des bibliothèques, Louise pourrait compléter, mais le diagnostic
qui va être fait va être fait en fonction d'un certain nombre de critères qui font par exemple que telle
bibliothèque dans tel quartier a des collections insuffisantes ; dans d'autres cas, ils ont des
collections qui pourraient être mieux, mais l'espace disponible est insuffisant, on en vient presque
à ne plus pouvoir acheter ou ajouter de nouveaux livres puisqu'il n'y a plus d'espace pour les
placer littéralement ; dans d'autres cas, c'est un manque de personnel et dans d'autres cas, c'est
1770 tout ça ensemble.

Donc, il n'y a pas une telle chose qu'une bibliothèque qui va mal et une autre qui va bien.

1775 Elle va bien ou elle est plus ou moins bien développée tout dépendant d'un certain nombre de critères. Ce diagnostic-là, ce ne sera pas un diagnostic global, ça va être un diagnostic qui va permettre de savoir bibliothèque par bibliothèque ce qu'il faut améliorer. Dans certains cas, c'est qu'il faut carrément l'agrandir ; dans d'autres cas, c'est qu'il y a assez d'espace, mais il n'y a pas assez de livres sur les étagères ; dans d'autres cas, c'est qu'il faut ajouter du personnel, etc., etc.

1780 Donc, le diagnostic va nous aider, va nous aider précisément à savoir où est-ce qu'il faut investir pour améliorer. Dans le cas des projets sociaux, par exemple la revitalisation urbaine intégrée, il y a déjà 5 quartiers... je ne parle pas d'arrondissements, mais de quartiers dans certains arrondissements qui sont ciblés, notamment St-Pierre dans l'arrondissement de Lachine, notamment St-Michel, notamment Ste-Marie dans l'arrondissement Ville-Marie, Montréal-Nord et
1785 puis... évidemment quand il y en a 5, on en oublie un, mais en tout cas, il y en a 5.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

C'est ici. Le sud-ouest.

1790

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Voilà, exactement.

1795

Mme LOUISE ROY, présidente :

Un instant. Pouvez-vous le répéter pour qu'on soit sûr que ce soit enregistré ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

1800

Îlot Galt.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1805

L'îlot Galt, voilà, exactement. On a constaté que dans ces 5 projets, il y en avait déjà 2 sur les 5 qui spontanément avaient identifié des questions, des projets culturels comme faisant partie de la solution dans le cadre de la revitalisation urbaine intégrée.

1810

Ce qu'on s'est dit, c'est que compte tenu que ce programme est appelé à se développer et à inclure, englober de nouveaux projets, que la dimension culturelle, on trouverait les sous pour que ça fasse partie dans chacun des cas, sous une forme ou sous une autre qui sera décidée par les gens au niveau local, de la solution pour la suite.

M. LOUIS DÉRIGER :

1815 Est-ce qu'on peut savoir c'est quoi les 2 en question que la culture était plus...

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1820 Montréal-Nord et St-Pierre.

M. LOUIS DÉRIGER :

1825 Actuellement, est-ce qu'il y a un suivi qui est fait, est-ce qu'il y a des facteurs de succès, d'échec ? Comment ça se développe ces projets-là actuellement ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1830 Ces projets-là à ma connaissance vont bien. Marc Boucher nous en parle régulièrement, mais je ne pense pas qu'on en est encore au point de pouvoir poser des jugements. C'est encore, je ne dirais pas embryonnaire, mais on est encore assez en début de projet. Tout ça est très récent : la revitalisation urbaine intégrée à Montréal, c'est quelque chose qui est en implantation actuellement.

Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :

1835 Et dans le programme, on estime à dix ans l'atteinte des objectifs. Donc, comme ça fait, je pense, seulement deux ou trois ans, même pas... C'est ça, ça prend une dizaine d'années avant d'avoir des résultats concrets.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1840 Bon. Alors, écoutez, je vous remercie infiniment. La présentation a été très intéressante, l'échange aussi.

1845 Alors, je pense qu'on peut s'arrêter ici ce soir, l'essentiel de l'exercice étant d'accompagner les citoyens et puis d'échanger aussi en public. Alors, comme on a épuisé les questions de nos citoyens, on va s'arrêter et puis je vous invite évidemment à revenir le 24 janvier, ceux qui sont dans la salle aussi si vous voulez poursuivre les échanges avec nous.

1850 On sera où déjà le 24 janvier ? À St-Léonard. Alors, bonne fin de soirée. Merci beaucoup de votre participation.

1855

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

1860

ET J'AI SIGNÉ:

LOUISE PHILIBERT, s.o.

1865